



Initiatives - Conseils - Développement

**Evaluation du projet d'Appui aux Organisations
Féminines par l'Elevage d'Espèces à Cycle Court
(PAFEC)**

Rapport Final

Bamako, janvier 2011

Mme Aissé Diarra, consultante indépendante Bamako; Tél : 76 18 42 75/ Email:

aissediarra@yahoo.fr

Dr vétérinaire Koniba Traoré, consultant indépendant Laboratoire Central Vétérinaire.

Table des matières

Liste des abréviations.....	4
Résumé	5
I. INTRODUCTION	9
1.1 Contexte et justification de l'évaluation.....	9
1.2 Objectifs de la mission d'évaluation.....	9
1.3 Champ de l'évaluation	9
1.4 Résultats attendus.....	10
II METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	11
2.1 Etapes de l'évaluation	11
2.2 Méthodes et outils d'investigation et d'analyse.....	12
2.3 Equipe d'évaluation	12
III. PRESENTATION DU PAFEC.....	123
3.1 Justification du projet.....	13
3.2 Cadre logique du projet	13
IV. RESULTATS DE L'EVALUATION.....	14
4.1 Conception du projet	14
4.2 Pertinence du projet	14
4.2.1 Pertinence vis-à-vis de la politique nationale	14
4.2.2 Pertinence des objectifs/résultats, activités et stratégies d'intervention ..	15
4.2.3 Pertinence vis-à-vis de la politique de VSF-B	16
4.3. Efficacité du projet.....	16
4.3.1 Adéquation objectifs/résultats et activités du projet.....	16
4.3.1.1 Rappel des objectifs et des résultats du projet.....	16
4.3.1.2 Appréciation du niveau de réalisation par rapport à prévision et résultats attendus.....	17
4.3.2 Appréciation de la contribution des résultats à l'atteinte de l'objectif spécifique	32
4.3.3 Contribution du PAFEC au programme triennal VSF 2008 -2010	33
4.4 Appréciation de la stratégie globale d'intervention	34
4.4.1 Stratégie de mise en œuvre	34
4.4.2 Mise en œuvre du projet	35
4.5. Efficience du projet.....	37
4.5.1 Ressources humaines.....	37
4.5.2 Ressources financières	38
4.5.3 Ressources matérielles	38
4.6. Impacts/effets du projet	39
4.6.1 Au niveau de la création ou de renforcement de l'emploi.....	39
4.6. 2 Au niveau de la dimension humaine.....	39
4.6.3 Au niveau de la dimension organisationnelle	40
4.7 Durabilité / pérennité du projet	40
4.7.1 Stratégie de durabilité et résultats.....	40
4.7.2 Les activités appropriées par les bénéficiaires	41
4.7.3 Les activités ayant encore besoin d'un appui soutenu du projet	41
4.8 Collaboration avec les partenaires	41
4.8.1 Collaboration avec les services techniques (SLPIA, UAPIA, SV).....	42
4.8.2 Collaboration avec les autorités communales	42
4.8.3 Collaboration avec VSF-B et du PLP	42
4.8.4 Collaboration avec les vétérinaires privés	42
4.8.5 Collaboration avec les fournisseurs d'aliments concentrés et géniteurs .	42

4.9 Forces et faiblesses du projet.....	43
V. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS	43
5.1. Recommandations à l'ONG ICD.....	43
5.2. Recommandations aux groupements féminins.....	44
5.3. Recommandations à VSF-B	44
VI. CONCLUSION	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES	46
Annexe A : Liste des personnes rencontrées	46
Annexe B : Liste des documents consultés	49

Liste des abréviations

AGR	Activités Génératrices de Revenus
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CTB	Coopération Technique Belge
ECC	Espèces à Cycle Court
ICD	Initiatives Conseils Développement
IMF	Institut de Micro Finance
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OP	Organisation Paysanne
OTF	Offre Technique et Financière
PAFEC	Projet d'Appui aux Organisations Féminines pour l'Élevage d'Espèces à Cycle Court
PRODEL K	Projet de développement de l'élevage à Koulikoro, Kita et Koumantou
PLP	Partenaire Local Principal
PV	Procès Verbal
SLPIA	Service Local de la Production et de l'Industrie Animale
SV	Services Vétérinaires
TDR	Termes de Référence
VSF-B	Vétérinaires Sans Frontière-Belgique

Résumé

Le Projet d'Appui aux Organisations Féminines par l'Élevage d'Espèces à Cycle Court (PAFEC) a été formulé conjointement par ICD et VSF-B et a bénéficié du cofinancement de la DGCD pour un montant de 450 700 €. Il a démarré officiellement en janvier 2008, dans les communes rurales de : Kambila, Kalifabougou, Torodo et Sanankoroba avec pour objectif « d'optimiser la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale de sa zone d'intervention ».

Le PAFEC a été mis en œuvre par un personnel composé de : un gestionnaire / chef de projet, un cadre chargé de la promotion des filières, un cadre chargé du renforcement des OP, un assistant administratif et comptable et une caissière à mi-temps, deux animateurs de terrain et un chauffeur.

L'évaluation qui intervient presque deux ans et demi ans après le démarrage des activités du projet a été menée par une équipe de deux consultants (une femme, sociologue et un docteur vétérinaire) dans le but d'informer les partenaires techniques et financiers sur la situation des activités à l'issue de la première phase (2008-2010).

La démarche participative adoptée par l'équipe d'évaluation a permis à tous les acteurs et bénéficiaires de se prononcer sur les questions d'analyse et de faire des recommandations.

Un aide-mémoire sur les premiers résultats a été présenté aux responsables de ICD, aux agents du PAFEC, au Représentant de VSF-B au Mali, au Coordinateur Régional de VSF-B au Niger (BREN) et à l'Assistant du Programme du BREN qui ont fait des remarques et suggestions prises en compte dans la rédaction du rapport d'évaluation.

Résultats de l'évaluation

Le projet est en adéquation avec la Politique Nationale de l'Élevage du Mali à travers ces 4 axes d'interventions que sont : le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des femmes, l'amélioration de l'alimentation, l'amélioration de la santé animale, l'accès aux services de conseil en élevage et au marché. En somme tous les axes d'intervention retenus constituent des réponses adaptées aux problèmes réellement vécus par les femmes éleveurs. En effet, en diversifiant les sources de revenu des femmes et en facilitant l'accès de celles-ci au marché, le projet permet une amélioration des conditions de vie de l'ensemble du ménage, ce qui est en concordance avec la politique de VSF-B.

Partant des informations collectées sur le terrain auprès des différents interlocuteurs et des documents fournis, l'équipe d'évaluation a constaté qu'un grand nombre d'activités prévues ont été réalisées bien que certaines méritent encore une attention particulière.

- **Alphabétisation**

Le recyclage des 85 premières bénéficiaires des cours d'alphabétisation a permis l'identification et la formation d'une dizaine de formatrices pour « **la formation de leurs pairs** »

- **Améliorations quantitatives et qualitatives de l'élevage**

La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur le plan quantitatif et qualitatif au regard des 64 coqs de race de souche « Wassachè » qui ont été fournis à 64 productrices, d'un second lot de 102 sujets et de poussins (malgré un fort taux de perte).

Les femmes ont contribué à hauteur de 25% pour l'acquisition des sujets.

La centaine de femmes postulantes ont toutes bénéficié de formations intensives sur les différents modes et techniques d'entretien, de prophylaxie et d'alimentation de ces sujets. Le projet a subventionné à concurrence de 75% la fourniture de 40 à 80 poussins de race à une ou deux femmes volontaires par groupement encadré.

En matière de promotion et d'amélioration de l'alimentation, l'organisation de sessions de formation théorique et pratique sur la formulation de la ration alimentaire et de la production de termites à l'intention d'au moins 107 productrices ont été d'un apport remarquable. Les sessions de formation sur les techniques améliorées d'alimentation des poussins ont été très

bien appréciées par les membres des groupements rencontrés au point ou des femmes de Torodo, Kalifabougou et Sonityèni) ont déclaré : « *La nouvelle technique de production de termites nous épargne de parcourir de longues distances en brousse pour chercher les termites ; nous pouvons bien nourrir maintenant nos poules sans aller loin* »

Toutefois, force est de reconnaître que le niveau d'application des formations reçues dans le cadre de l'alimentation des poussins et des sujets n'est pas encore satisfaisant à cause soit des difficultés d'accès à certains intrants (coût et distance), de formulation des rations adaptées et au faible niveau d'amélioration pondérale des sujets locaux lié à leur caractère génétique.

Pour l'amélioration des conditions d'élevage (logement, équipement, hygiène) le projet a procédé à l'information/sensibilisation sur les poulaillers améliorés, la fourniture des plans de construction, des séances de démonstration de construction de poulaillers et poussinières, d'équipement des poulaillers en portes et fenêtres grillagées, abreuvoirs, mangeoires, chaufferettes. Au passage de l'équipe d'évaluation, environ 130 poulaillers traditionnels améliorés et 97 poussinières ont été construits par les OP dans les différents villages. Ces poulaillers ont beaucoup contribué à la protection des volailles contre les intempéries et les prédateurs et à l'amélioration des conditions d'hygiène grâce au système de suivi sanitaire nouvellement mis en place par le projet (calendrier de prophylaxie et vaccination de masse) toute chose qui a réduit considérablement les mortalités.

En matière de prophylaxie du cheptel (en fonction des espèces), le projet a réalisé la formation et l'équipement de vaccinateurs pour s'occuper de la prophylaxie de la volaille. Au total, 22 vaccinateurs villageois (11 hommes et 11 femmes) furent formés et équipés. Comme équipements, ils ont reçu par groupement : des seringues, des comprimés, 1 pompe de déparasitage et 2 supports de sensibilisation. La présence des vaccinateurs villageois auprès des groupements et la réalisation des campagnes de vaccination de masse ont beaucoup contribué à la diminution des maladies surtout de celle de Newcastle.

En trois ans d'activités, 29 730 sujets ont été vaccinés contre la maladie de Newcastle (dont 2 700 en 2008, 6 670 en 2009 et 20 360 au passage de l'équipe d'évaluation en 2010). Ces sujets appartiennent non seulement aux membres des groupements encadrés, mais aussi à d'autres producteurs villageois non membres des OP.

Comme retombées visibles de cette situation, on peut noter la réduction du taux de mortalité des poussins de moins de deux mois grâce à l'apport d'aliment complémentaire et les soins sanitaires. En année 3, le taux devait atteindre 14,5%. Au passage de la mission d'évaluation, le taux de mortalité était de l'ordre de 27% (taux initial 41%).

Le suivi des petits ruminants est assuré par les vétérinaires privés avec qui les productrices ont signé des contrats de prestations de services avec l'appui du projet.

Au total, 1250 petits ruminants ont été régulièrement déparasités et vaccinés contre la pasteurellose (dont 500 en 2008, 280 en 2009 et 470 en 2010).

• **Renforcement des capacités des OP**

Les capacités des organisations féminines ont été renforcées par des formations, voyage d'étude / d'échange, accompagnement pratique, renforcement institutionnel, l'accompagnement des OP dans l'élaboration des statuts et règlements intérieurs, la reconnaissance officielle des OP encadrées : aujourd'hui 14 OP sur les 16 encadrées sont devenues des sociétés coopératives et détiennent chacune leur récépissé. On note :

- l'insuffisance de la vie associative au sein des OP (insuffisance de cohésion entre les membres, faible participation des membres aux réunions, faible taux de recouvrement des cotisations et non paiement des frais d'adhésion, faible niveau de fonctionnalité de certains postes des organes de gestion dû à la méconnaissance ou la non maîtrise des rôles et responsabilités, insuffisance et faible qualité des procès verbaux des rencontres ;
- le faible respect de certaines règles de fonctionnement de la société coopérative, etc.).

- **Facilitation de l'accès des bénéficiaires aux services de la production**

Le projet a joué le rôle de facilitateur entre les groupements encadrés et les prestataires de services que sont les vétérinaires privés, les menuisiers, les intermédiaires commerciaux, les potières, ...etc. Un contrat de prestation a été même signé entre toutes les OP encadrées et trois vétérinaires privés avec l'appui de l'équipe projet. Les 2 vétérinaires privés rencontrés ont affirmé que jusqu'à preuve de contraire, la collaboration marche aussi bien avec les groupements féminins qu'avec l'équipe du projet.

Le PAFEC a identifié et mis en relation des fournisseurs d'aliments concentrés et de géniteurs avec les groupements encadrés.

- **Réalisation de bénéfices par les femmes**

L'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de mise en marché a donné naissance aux ventes groupées qui a donné des résultats satisfaisants qui sont illustrés par les déclarations des femmes bénéficiaires « *Je n'ai jamais l'habitude de vendre tout d'un coup 10 poules et à un prix aussi important avant l'arrivée du projet. Aujourd'hui, je suis certaine de gagner d'un seul coup 15 000 FCFA. Que Dieu protège les travailleurs du projet* » (productrice de Dougan). Les informations du premier rapport semestriel 2010 confirment les profits réalisés par les productrices : près de 11 volailles vendues par productrice contre moins de 5 en 2008.

Le projet a pu amener 80% des opérations commerciales à dégager une marge bénéficiaire aussi bien pour les productrices, les OP que pour les intermédiaires commerciaux.

- **Suivi des activités du PAFEC**

Le suivi des activités et des résultats intermédiaires a été réalisé trimestriellement par la direction de ICD. Quant à VSF- B, il a procédé au suivi des activités du PAFEC à travers des échanges de courriers techniques (mail, téléphone, etc.) et l'exécution de deux missions annuelles de monitoring (2008 et 2009).

Le représentant de VSF-B au Mali de son côté a beaucoup apprécié le savoir faire et la transparence dans le travail de ICD.

Niveau d'atteinte des objectifs

En effet, en 3 ans d'activités et grâce à l'engagement et la détermination des agents/responsables du projet ainsi que tous les acteurs concernés par le développement de la filière dans la zone d'intervention, l'essentiel des résultats intermédiaires ont été atteints.

A travers les résultats obtenus et les indicateurs de progression enregistrés durant cette première phase, on peut dire que le PAFEC évolue positivement vers l'atteinte de l'objectif global « du projet « Amélioration du bien-être des ménages agro-éleveurs par l'optimisation de l'élevage » de VSF-B.

Malgré ces résultats positifs enregistrés, certaines insuffisances demeurent parmi lesquelles on peut citer :

- la faible maîtrise par les membres des OP de la vie associative (insuffisance de paiement des cotisations, irrégularité aux réunions) ;
- l'insuffisance de respect par les OP des connaissances apprises lors des formations,
- la faiblesse de fonds de roulement des OP pour l'achat des sujets ;
- l'insuffisance de suivi de proximité par l'équipe du projet ;
- la divergence de points de vue entre certains membres de l'équipe PAFEC.

Pour arriver à bout de ces insuffisances des recommandations ont été formulées

- **Recommandations à l'ONG ICD**

- consolider et renforcer les acquis de la première phase du projet à travers une deuxième phase qui tentera aussi de corriger les insuffisances constatées,

- augmenter l'effectif des agents de terrain pour un encadrement et un suivi de proximité des OP compte tenu de leur nombre et de l'étendue de la zone d'intervention ;
- renforcer les capacités du responsable des OP (en vie associative et structuration des groupements de base) pour leur fonctionnalité et responsabilisation,
- renforcer les capacités de la responsable des filières par rapport à ses missions et pour une véritable promotion des filières développées par le projet ;
- promouvoir la cuniculture en vue d'augmenter les revenus des femmes et améliorer les habitudes alimentaires dans les villages ;
- produire des formatrices/formateurs villageois en alphabétisation en vue de soutenir l'alphabétisation des membres des OP ;
- augmenter les montants des fonds de garantie au niveau des IMF afin que les groupements bénéficient des crédits consistants pour financer leurs activités ;
- Suivre davantage l'application des formations reçues par les OP notamment en matière d'hygiène des poulaillers, le rationnement et le suivi des poussins ;
- Appuyer les OP en calcul de rentabilité afin qu'elles tendent vers la micro entreprise,
- Revoir et analyser la motivation des OP de Sanankoroba et Koniobla pour décider de la poursuite des activités dans ces deux localités ;
- Introduire un système d'autoévaluation annuelle au sein des OP (Atelier bilan) ;
- Impliquer les bénéficiaires dans le suivi des activités qu'elles mènent ;
- Prévoir une capitalisation de l'expérience de ICD en matière d'élevage des espèces à cycles courts à la fin de la deuxième phase. A cet effet, il faut former l'équipe à cette démarche.

- **Recommandations aux groupements féminins**

- Respecter et appliquer les règles de la vie associative ;
- Appliquer correctement les formations reçues du projet et les recommandations faites par les vétérinaires privés et la direction du projet lors des différentes missions de suivi de terrain ;
- Maintenir et renforcer le suivi par les vétérinaires privés ;
- Contribuer financièrement ou matériellement aux sessions d'alphabétisation ;
- Renforcer les capacités des vaccinatrices villageoises en vue de les rendre plus opérationnelles.

- **Recommandations à VSF-B**

- Accompagner ICD dans la consolidation et le renforcement des acquis du projet ;
- Continuer le monitoring des activités et le contrôle financier périodique.

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification de l'évaluation

En 2005 un sondage réalisé par ICD à Bamako et à Kati sur la commercialisation des espèces à cycle court, a révélé qu'il existe dans le District de Bamako et dans la ville de Kati une demande insatisfaite en poulets, pintades et lapins. C'est ainsi que la possibilité de développer des stratégies de production et de commercialisation de ces espèces par les groupes de femmes organisés a été fortement envisagée.

Le choix des femmes comme groupe cible se justifie par le fait que ce sont elles qui mènent cette activité et sont beaucoup plus concernées par l'extrême pauvreté.

C'est ainsi qu'en 2007, le Projet d'Appui aux Organisations Féminines par l'Elevage d'Espèces à Cycle Court (PAFEC) a été formulé conjointement par ICD et VSF-B et a bénéficié du cofinancement de la DGCD.

Le PAFEC a démarré officiellement en janvier 2008, mais la mise en œuvre effective des activités a accusé un retard de 5 à 10 mois. Le projet qui couvre les communes rurales de : Kambila, Kalifabougou, Torodo et Sanankoroba a pour objectif d'optimiser la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale de sa zone d'intervention.

Pour des raisons multiples, il n'a été opérationnel qu'après la mise en place de l'équipe en mai 2008 ; aussi à l'issue des 2 premières années (sur une durée prévue de trois ans) avant la fin de la 1^{ère} phase, les différentes parties prenantes ont –elles décidé de l'exécution de la présente évaluation.

La présente évaluation a été réalisée à la demande de ICD et VSF-B et leur partenaire financier la Direction Générale de la Coopération au Développement (Coopération belge) dans l'optique de mesurer le chemin parcouru par le Projet d'Appui aux Organisations Féminines par l'élevage d'Espèces à Cycle court (PAFEC)

Elle se situe dans le cadre des activités prévues par le dispositif de suivi évaluation du projet qui voudrait qu'à quelques mois de la fin de la 1^{ère} phase, l'ensemble des acteurs (les bénéficiaires, ICD, VSF, DGCD) bénéficient de l'appréciation d'un œil externe, afin de pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause.

1.2 Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation qui intervient presque deux ans et demi ans après le démarrage des activités du projet a pour objectifs selon les Termes de Référence de :

- Informer les partenaires techniques et financiers sur la situation de l'action à l'issue de la première phase ;
- Examiner la mise en œuvre des recommandations précédentes (missions de monitoring, missions d'appui à la formulation, etc.) ; Identifier avec le projet les points forts et les points faibles de l'intervention (leçons apprises) et de dégager les mesures complémentaires éventuelles pour assurer une consolidation et pérennisation des actions ;
- Analyser l'amélioration des conditions de vie des cibles grâce à l'accroissement des revenus ;
- Formuler des recommandations concernant les actions prioritaires de la seconde phase.

1.3 Champ de l'évaluation

Il est demandé à l'équipe d'évaluation de comprendre et discuter avec les acteurs les résultats atteints par le projet et surtout les effets produits sur les cibles primaires que sont les organisations féminines.

Spécifiquement, l'équipe d'évaluation doit analyser :

- **La pertinence**

Il s'agit d'évaluer la pertinence du projet et de sa mise œuvre au regard d'une part des objectifs définis initialement, de la politique sectorielle, du cadre institutionnel et d'autre part de la stratégie utilisée.

- **L'efficacité**

L'évaluation permettra de voir dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints (quels ont été les points forts et les contraintes pour l'atteinte des résultats) et comment ces résultats ont contribué à l'atteinte de l'objectif du projet.

- **L'efficience**

L'analyse de l'efficience porte sur le chronogramme et le respect des programmations internes du projet, les limites rencontrées.

L'analyse financière du projet concernera les dépenses prévues et celles réalisées ainsi que les points de blocage rencontrés ayant pu influencer sur la mise en œuvre d'activités et donc sur l'atteinte des résultats.

- **Les succès enregistrés**

Ce sont les effets sur les groupes cibles et des activités menées par le projet.

Les effets seront analysés par rapport à :

- l'intervention des vétérinaires et d'autres pourvoyeurs de services aux éleveurs ;
- la capacité de négociation des productrices ;
- la perception des éleveurs non membres des OP encadrées ;
- les systèmes de commercialisation des produits d'espèces à cycle court mis en place ;
- les systèmes d'approvisionnement en intrants (sanitaires, alimentaires,) mise en place ;
- la durabilité des actions conduites (durabilité des activités, des volets, acquis du projet reproductibles par les groupes cibles à la fin de cette phase 1 du projet) ;
- la stratégie partenariale de VSF-B dans le cadre du projet (Forces et faiblesses du PLP, efficience du renforcement de capacités du PLP) ;
- le bien être des populations en général et des femmes en particulier ;
- l'accroissement de leur revenu grâce aux Activités génératrices de revenus ;
- la satisfaction des besoins essentiels avec les ressources générées (sécurité alimentaire, santé et éducation et santé des enfants, etc.).

L'évaluation examine aussi la perception des populations sur la pertinence des activités identifiées sur le terrain, leur mode d'identification et surtout leur impact et notamment :

- la capacité des communautés d'assurer l'après projet (la gestion des équipements, et activités nées avec le projet) ;
- les relations des productrices avec leur environnement communautaire.

1.4 Résultats attendus

Il est attendu de cette évaluation la production d'un rapport selon les orientations données par les TDR, décrivant les forces et les faiblesses avec des recommandations et suggestions susceptibles d'améliorer l'exécution du projet lors de la prochaine.

II METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

La démarche utilisée par l'équipe d'évaluation a été participative. La parole a été donnée à tous les acteurs et bénéficiaires pour se prononcer sur les questions d'analyse. Elle a été surtout qualitative.

2.1 Etapes de l'évaluation

- **Rencontre avec ICD et l'équipe projet**

La consultante chef d'équipe a rencontré le chef de projet avec qui ils ont discuté les TDR et fixé la date de rencontre avec l'équipe du projet.

L'équipe du projet a présenté dans les détails, le projet aux consultants et procéda ensuite au choix des associations et groupements féminins à rencontrer lors de l'évaluation selon des critères élaborés et le temps imparti.

Ils ont élaboré ensemble le calendrier des rencontres et l'équipe. L'information a été donnée aux villages, services et personnes à rencontrer par l'ONG.

L'équipe de l'évaluation a exposé sa proposition méthodologique au cours d'une séance de briefing ayant pour objectif de spécifier les attentes du commanditaire, de valider la démarche proposée et s'accorder sur le choix des villages et Organisations Paysannes à rencontrer;

A la fin de la présentation, les consultants ont amendé les modalités opérationnelles et le calendrier d'exécution de l'évaluation.

- **Etude documentaire**

L'analyse documentaire a porté sur les documents de base qui sont entre autres:

- le document de base du PAFEC ;
- le plan de suivi/évaluation du projet ;
- le rapport de l'étude de base ;
- les différents rapports trimestriels ou semestriels d'activités soumis aux partenaires,
- les rapports de formations ;
- et tout autre document disponible en rapport avec le projet.

Cette exploitation a permis à l'équipe de l'évaluation d'élaborer les guides d'entretien et d'analyse des données.

- **Elaboration des guides d'entretien**

L'équipe d'évaluation a élaboré les guides d'entretien suivants :

- guides pour les entretiens individuels approfondis (services techniques, vétérinaires privés, etc.) ;
- guides pour Focus Group Discussion (OP féminines, services techniques, etc.).

- **Mission terrain**

La collecte des données a duré 8 jours soit 2 jours par commune; les communes visitées sont : Kambila, Kalifabougou, Torodo et Sanankoroba. Dans chaque commune, l'équipe d'évaluation a travaillé dans deux villages sauf à Sanankoro où le village de Koniobla n'était pas disponible. Elle a été introduite dans les villages par un agent du PAFEC qui a facilité la mobilisation des cibles à rencontrer et ensuite s'est retiré, laissant les consultants faire les entretiens. Toutes les cibles mentionnées dans l'OTF ont été rencontrées.

- **Dépouillement /rédaction du rapport provisoire**

C'est la phase de capitalisation et de production du rapport faisant la synthèse de l'ensemble des opérations et des propositions essentielles partant des données secondaires et de celles collectées sur le terrain.

- **Restitution après mission terrain**

L'équipe d'évaluation a présenté conformément au contrat un aide-mémoire sur les premiers résultats aux responsables de ICD, aux agents du PAFEC, au Représentant de VSF-B au Mali, au Coordinateur Régional de VSF-B au Niger (BREN) et à l'Assistant Programme du BREN, afin de partager avec eux les premières conclusions de la mission. Après la présentation des résultats sommaires de l'évaluation, les participants ont fait des observations et commentaires qui ont été pris en compte pour l'élaboration du rapport provisoire.

2.2 Méthodes et outils d'investigation et d'analyse

L'équipe d'évaluation a utilisé comme méthodes de collecte de données, les entretiens individuels, les Focus Group Discussion et la visite de certaines infrastructures.

- **Les Focus Group Discussion (FGD)**

Les focus groups discussion ont été organisés et conduits par l'équipe de consultants avec les associations d'éleveurs et les groupements féminins. Au total 7 FGD ont été réalisés avec les organisations féminines. Plus de 50 % des organisations paysannes appuyées par le projet ont été touchés lors de la phase terrain ; ce qui semble suffisant pour faire une photographie des groupements appuyés et de leur situation au moment de l'évaluation.

- **Les entretiens individuels**

Au total 24 entretiens individuels ont été conduits auprès des élus communaux, les vétérinaires privés, les structures techniques de l'Etat, le Représentant de VSF-B au Mali, les services centraux du département, les intermédiaires commerciaux, les services techniques de l'Etat (centraux et déconcentrés), le personnel du PAFEC.

Le choix des OP s'est fait de manière concertée avec l'équipe et le commanditaire selon l'un des critères croisés suivants :

- les résultats provisoires à ce jour : Bon, moyen, mauvais ;
- le critère géographique (accessibilité) proche, distant et très distant ;
- l'ancienneté dans la collaboration avec ICD.

Dans l'ensemble, la collecte de données s'est bien déroulée. Les cibles ont été disponibles et ont fait preuve de compréhension. C'est à Sanankoroba, qu'une OP (celle de Koniobla) n'était pas disponible.

2.3 Equipe d'évaluation

La mission d'évaluation a été réalisée par une équipe de trois consultants dont une consultante principale (sociologue rurale avec de longue expérience de travail avec les organisations paysannes, féminines et en genre) chef de mission, un consultant assistant (un docteur vétérinaire) et un juriste, spécialiste en organisation paysannes Au-delà de leurs expériences avérées dans le domaine de l'évaluation participative, les consultants maîtrisent les questions liées aux organisations féminines, à la santé animale, au genre et aux activités génératrices de revenu. Ils ont aussi une bonne connaissance de la zone d'intervention du projet.

III. PRESENTATION DU PAFEC

Le Projet d'Appui aux Organisations Féminines par l'Elevage d'Espèces à Cycle Court (PAFEC) a été formulé conjointement par ICD et VSF-B, au cours du 1^{er} semestre 2007 et a été présenté pour financement à la DGCD dans le cadre du programme VSF-B/DGCD 2008-2010. Son démarrage officiel avait été prévu pour janvier 2008 mais compte tenu du retard enregistré dans la mise à disposition des fonds, il n'a été effectif qu'en juin 2008.

3.1 Justification du projet

Le PAFEC constitue une réponse de l'ONG ICD et son partenaire VSF-B aux multiples difficultés rencontrées par les femmes des communes de Sanankoroba, Kambila et Torodo dans leurs activités d'élevage des espèces à cycle court. En effet, l'essentiel de l'offre en produits d'animaux à cycle court écoulés dans le District de Bamako et dans la ville de Kati provient de ces localités rurales où les femmes assurent ce type d'élevage pour lequel elles détiennent généralement le pouvoir de décision et d'utilisation de leurs revenus. Ceux-ci leur permettent de contribuer de façon importante à la prise en charge de nombreuses dépenses non couvertes par le chef de famille : complément aux frais de condiments, habillement des enfants, trousse de mariage, frais de scolarité des enfants, frais de soins sanitaires. Malheureusement, dans cette activité d'élevage, les femmes rencontrent des difficultés qui atténuent leur élan économique. Au nombre de celles-ci : la faible maîtrise des techniques d'élevage des espèces à cycle court, la faible capacité organisationnelle et les difficultés au niveau de la commercialisation des produits.

3.2 Cadre logique du projet

Objectifs	Logique interne de la prestation	Indicateurs objectivement vérifiables
Objectif global	La contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages est optimisée.	L'écart entre indice de la pauvreté pour les hommes et indice de la pauvreté pour les femmes a diminué dans la zone de Koulikoro/ Kati.
Objectifs spécifiques	Augmenter de façon durable les revenus des femmes rurales installées dans les zones ciblées grâce à l'élevage d'espèces à CC.	Hausse annuelle du revenu des bénéficiaires d'au moins 10% par rapport au niveau initial (revenu moyen d'un échantillon de bénéficiaires en année 0)
Résultats intermédiaires	Résultat 1 : La production des élevages d'espèces à CC est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif.	Taux de mortalité dans les élevages CC réduit de 65% en année 3, Augmentation du poids à 6 mois de 20% en année 3 par rapport à la situation de référence.
	Résultat 2 : Les capacités des OP féminines sont renforcées.	100% des OP appuyées ont un statut et un règlement intérieur en année 3 ; 100% des OP appuyées ont une reconnaissance officielle en année 3 ; 80% des OP appuyées appliquent leurs statuts et RI en année 3 ; Au moins 2/3 des membres des OP appuyées participent à la vie de leurs organisations (cotisations, AG) ; Au moins 2/3 des OP ont un plan opérationnel.
	Résultat 3 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité.	100% des OP ont au moins 2 contrats par an en appui/conseil et financement (IMF) 100% des élevages bénéficiaires sont suivis sur le plan sanitaire par un prestataire local ; Les besoins en intrants sont satisfaits chez au moins 75% des bénéficiaires en année 3.

	Résultat 4 : Un système rémunérateur et durable de mise en marché des productions des élevages à CC est mis en place.	Au moins 80% des opérations commerciales en année 3 dégagent des marges bénéficiaires pour chacun des acteurs : productrices, OP, intermédiaire commercial
--	--	--

IV. RESULTATS DE L'EVALUATION

4.1 Conception du projet

Pour concevoir le projet, ICD a d'abord procédé à des sondages en 2005 à Bamako et à Kati sur la commercialisation des espèces à CC. Ces sondages ont été réalisés à travers la méthode MARP dans une demi-douzaine de villages situés dans un rayon de 50 km autour de Bamako. Ainsi, des entretiens individuels, des entretiens de « focus group » (réalisés auprès de 140 personnes), des ateliers de validation des premières données collectées et des ateliers MARP (réunissant une centaine de personnes) ont été organisés à cet effet. A l'issu de ce processus qui a été réalisé avec l'ensemble des acteurs concernés par le secteur (services déconcentrés de l'élevage, élus communaux, PTF, communautés bénéficiaires notamment les femmes, etc.) les principaux problèmes de la filière ont été identifiés et analysés. A la lumière de toutes ces informations recueillies, ICD se proposa d'examiner dans quelle mesure il était possible de développer des stratégies de production puis de commercialisation d'espèces à cycle court à partir de groupes organisés de femmes rurales installées à proximité de Bamako et de kati.

La conception du PAFEC est bonne comme en témoignent l'adhésion et la forte mobilisation des groupes autour de la production et la commercialisation des espèces à cycle court. L'expertise d'ICD, sa bonne connaissance des problèmes de production et de commercialisation d'animaux à cycle court et la participation des bénéficiaires expliquent l'adéquation entre les actions du projet et certains problèmes auxquels sont confrontés les acteurs de la filière de ces types d'animaux.

4.2 Pertinence du projet

4.2.1 Pertinence vis-à-vis de la politique nationale

Le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR)

L'objectif global du PAFEC qui est d'accroître la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages ruraux cadre bien avec une des orientations stratégiques du CSCR à savoir la sécurité alimentaire. En effet, toutes les actions entreprises concernant l'augmentation de la productivité du cheptel, la sécurisation des revenus par la vente des produits issus du petit élevage, l'initiation d'AGR en élevage (cuniculture, opérations coqs raceurs) contribuent parfaitement à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et à la lutte contre la pauvreté au niveau des couches les plus vulnérables. Ainsi en optant pour des objectifs et actions allant dans le sens du renforcement de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, le projet a fait preuve de réalisme.

La Politique Nationale de l'Elevage

Le projet répond à l'essentiel des axes d'intervention dessinés dans la Politique Nationale de l'Elevage du Mali. Ainsi le projet travaille sur 4 des axes d'interventions à travers: le renforcement des capacités techniques (l'amélioration de l'alimentation, de la santé animale, de l'habitat, des conditions d'hygiène, ... etc.) et organisationnelles des femmes, l'accès aux services de la production et au marché.

4.2.2 Pertinence des objectifs/résultats, activités et stratégies d'intervention

Pertinence des objectifs et résultats attendus

Le PAFEC vise comme objectif spécifique d'augmenter de façon durable les revenus des femmes rurales installées dans les zones ciblées grâce à l'élevage d'espèces à CC.

Pour atteindre cet objectif, quatre résultats intermédiaires ont été retenus à savoir :

- la production des élevages d'espèces à CC est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif ;
- les capacités des OP féminines sont renforcées ;
- l'accès des OP féminines aux services de la production est facilité ;
- un système rémunérateur et durable de mise en marché des productions des élevages à CC est mis en place.

Ces objectifs/résultats que l'ONG ICD s'est assignée, cadrent parfaitement avec les aspirations profondes des éleveurs d'espèces à cycle court qui avant l'intervention étaient confrontés à de nombreux problèmes atténuant la rentabilité de leurs activités. Au nombre de ceux-ci on peut citer : une maîtrise technique insuffisante par les femmes de l'élevage des espèces à cycle court, les difficultés d'écoulement de leurs productions en raison des contraintes socioculturelles de mise en marché par les femmes et de la faible qualité des animaux présentés, la faible capacité organisationnelle et fonctionnelle des groupements féminins, etc. Comme conséquences immédiates de ces difficultés la stagnation voire la diminution du cheptel et la très faible rentabilisation de l'activité ce qui ne permettent pas aux femmes de couvrir à hauteur de souhait les multiples dépenses auxquelles elles doivent faire face. En répondant ainsi aux sollicitations des femmes pour résoudre ces problèmes, ICD a fait preuve de réalisme dans son intervention dans la mesure où c'est une façon pour elle de contribuer à la lutte de celles-ci contre la pauvreté et la marginalisation.

Aujourd'hui après trois ans d'intervention, l'équipe d'évaluation constate que beaucoup d'efforts ont été fait dans la recherche de solutions aux problèmes identifiés aux regards des résultats produits (voir chapitre suivant). Cependant des insuffisances persistent encore et doivent être prises en compte dans le nouveau programme. Parmi ces insuffisances, on peut noter :

- la faible application pratique par certaines OP encadrées certaines techniques comme la conception des pondoirs dans les poulaillers, le sevrage des poussins et leur alimentation, la construction de poulaillers améliorés. A celles-ci s'ajoute la faible maîtrise par les OP de la cuniculture ;
- le faible respect par les membres des OP encadrées, des règles et principes de la vie associative (payement des cotisations, assiduité aux réunions statutaires) et insuffisance d'initiatives des AGR en dehors des activités d'élevage ;
- l'accès difficile des OP encadrées aux crédits des institutions de micro finance ;
- la faible capacité financière de certains intermédiaires commerciaux obligeant les productrices concernées à proposer leurs produits sur les foires hebdomadaires avec tous les risques de perte.

Pertinence des activités

Les activités du projet ont été retenues et mises en œuvre en fonction des différents résultats intermédiaires attendus. Elles ont été jugées réalistes par les productrices rencontrées sur le terrain dans la mesure où selon elles, celles-ci ont constitué dans la majorité des cas une solution adaptée aux problèmes auxquels elles ont été confrontées.

Pertinence de la stratégie de mise en œuvre

La stratégie générale du projet s'est fondée sur la promotion d'un mode d'accès durable des productrices et de leurs organisations au marché d'espèces à cycle court à travers une adaptation aux exigences des clients et consommateurs de ces types d'animaux.

Cette stratégie a consisté à améliorer soit le système de mise en marché existant ou d'en promouvoir un qui soit adapté aux activités des femmes et rémunérateur dans la durée.

Dans la pratique, le principe d'intervention du projet a consisté à responsabiliser les bénéficiaires de l'action et à les accompagner dans la mise en œuvre des quatre composantes correspondant aux résultats du projet.

Cette manière de faire du projet a été jugée réaliste par tous les acteurs impliqués dans l'élevage des espèces à CC car ayant facilité la mise en œuvre des activités concourant à l'atteinte des objectifs visés.

4.2.3 Pertinence vis-à-vis de la politique de VSF-B

L'analyse des informations collectées auprès des responsables du PAFEC, du représentant de VSF-B et dans les documents mis à notre disposition nous amène à conclure de la concordance du projet avec la politique de VSF-B et tous les axes stratégiques adoptés pour la réussir : stratégie partenariale, politique de concentration géographique, mission assignée, prise en compte du genre.

En effet comme l'envisage VSF-B, le PAFEC accorde une attention particulière au renforcement de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté par l'optimisation de l'élevage d'où la pertinence de ses objectifs.

Aussi, l'élaboration du projet et sa mise en œuvre ont respecté parfaitement la stratégie partenariale de VSF-B à travers la responsabilisation du PLP. VSF-B n'a joué qu'un rôle d'appui dans la mise en œuvre du processus.

Par ailleurs, en intervenant au Mali, le projet a fait preuve de cohérence avec la politique de concentration géographique de VSF-B, puisque le Mali fait partie de la zone « Afrique de l'Ouest » qui a été choisie comme zone de concentration des activités de l'organisation.

Enfin le ciblage des femmes rurales comme groupe cible majeur a été jugé comme répondant parfaitement à un axe stratégique choisi par VSF-B dans son plan stratégique « Horizon 2005-2015 ». En effet, en diversifiant les sources de revenu des femmes et en facilitant l'accès de celles-ci au marché, le projet permet une amélioration des conditions de vie de l'ensemble du ménage ce qui est souhaité par VSF- B.

4.3. Efficacité du projet

4.3.1 Adéquation objectifs/résultats et activités du projet

4.3.1.1. Rappel des objectifs et des résultats attendus du projet

Objectif global

L'objectif global assigné au projet est : la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages est optimisée.

Objectif spécifique

Comme objectif spécifique le projet vise à augmenter de façon durable les revenus des femmes rurales installées dans les zones ciblées grâce à l'élevage d'espèces à cycles courts.

Résultats intermédiaires attendus

En vue d'atteindre les objectifs assignés, l'accompagnement des productrices a été mis en œuvre sur la base d'une approche communautaire (appuis via des organisations de

productrices), de diagnostics partagés, d'une validation préalable par les bénéficiaires des stratégies et appuis ad hoc et d'évaluations participatives périodiques.

Pour la mise en œuvre du projet, quatre axes stratégiques ont été développés :

- Amélioration de la production sur le plan qualitatif et quantitatif ;
- Amélioration de la capacité organisationnelle des femmes ;
- Appui à l'accès aux services de la production ;
- Appui à l'accès au marché.

Le renforcement des capacités techniques des productrices a été organisé après participation active des bénéficiaires dans l'identification des besoins d'appui et d'accompagnement.

En dehors des formations et renforcement de capacités, la participation des bénéficiaires est sollicitée pour la mise en œuvre des autres appuis du projet. Cette participation financière permet de vérifier et de mettre en évidence la motivation et la responsabilité des productrices.

4.3.1.2. Appréciation du niveau de réalisation par rapport à la prévision et résultats atteints

Dans le cadre de la poursuite de l'objectif spécifique et des résultats intermédiaires des activités ont été retenues et planifiées pour être exécutées durant les 3 années du cycle du projet. Après analyse des informations collectées sur le terrain auprès des différents interlocuteurs et dans les documents fournis, l'équipe d'évaluation a abouti à la conclusion qu'un grand nombre d'activités prévues ont été réalisées bien que certaines méritent encore une attention particulière.

- ✓ **Par rapport au Résultat 1 : La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur le plan quantitatif et qualitatif.**

Rappel de la stratégie de mise en œuvre de la composante

Cette amélioration s'est faite après le diagnostic et la sélection des villages et des groupes bénéficiaires sur la base de critères bien définis dont la prise en compte des aspects de propriété et de pouvoir de décision dans le choix des espèces à développer dans le cadre du projet (seules les espèces dont le pouvoir de décision relève essentiellement des femmes ont été retenues : volailles, lapins) ; l'accessibilité des villages en toute saison ; la relative concentration des villages pour rationaliser le suivi et l'appui conseil ; la présence d'associations (formelles ou informelles) de femmes ayant un bon niveau de cohésion et de solidarité.

L'amélioration se fait grâce au renforcement des capacités techniques des bénéficiaires directs et intermédiaires principalement sous forme de vulgarisation de techniques rationnelles d'élevage (formation, sensibilisation de masse sur la santé et la protection des animaux à cycle court et l'amélioration de leurs conditions d'élevage ...etc.)

Activités prévues et points sur les réalisations

Les principales activités devant être réalisées pour atteindre ce résultat ont tourné autour des points suivants :

- l'analyse de la situation de référence et dégager les actions d'amélioration ;
- la formation des bénéficiaires en alphabétisation ;
- l'approvisionnement des éleveurs en géniteurs de qualité ;
- la promotion/amélioration de l'alimentation (notion de base, rationnement, etc.) ;
- l'amélioration des conditions d'élevage (logement, équipement, hygiène) ;
- la prophylaxie du cheptel (en fonction des espèces) ;
- l'appui à la gestion et à l'analyse d'une activité économique ;
- le suivi technique et économique d'un échantillon de bénéficiaires ;

- le suivi de l'application des formations.

- **L'analyse de la situation de référence et dégagement des actions d'amélioration**

Le projet a procédé la première année (juin 2008) à une étude prospective dans les communes de Kalifabougou et Kambila en vue d'établir la situation de référence sur l'élevage des espèces à cycles courts. Quatre villages dont trois dans la commune de Kambila (Kambila, Sonityèni, Ntonimba) et un dans la commune de Kalifabougou (Kalifabougou), ont été ciblés par l'étude qui a abouti à l'élaboration d'un document consistant dont les conclusions ont permis à ICD d'élaborer un document de projet sur l'amélioration de la situation de l'élevage des espèces à cycles courts et le mettre en œuvre avec ses partenaires.

L'enquête a été réalisée selon la méthode MARP qui impliqua et responsabilisa l'ensemble des acteurs concernés par la filière de l'élevage dans le processus de collecte et d'analyse des informations. Ce qui leur a permis non seulement de prendre conscience des problèmes vécus par les femmes dans le cadre de l'élevage des espèces à cycle court et d'identifier avec l'appui de ICD des solutions adaptées aux problèmes identifiés mais aussi de s'engager à aider l'ONG dans la mise en œuvre des activités. La valeur ajoutée de l'enquête MARP a été le renforcement des capacités des populations dans l'analyse des situations villageoises et l'augmentation du degré de motivation de celles-ci notamment des femmes dans la recherche de solutions aux problèmes de l'élevage. Au regard de la pertinence de cette méthode de recherche choisie par ICD l'équipe d'évaluation trouve qu'elle est opportune et même indispensable pour la prochaine phase car elle constitue non seulement l'une des techniques les plus efficaces de collecte des informations les plus fiables mais de d'implication et responsabilisation des bénéficiaires à la mise en œuvre des actions à entreprendre.

- **La formation des bénéficiaires en alphabétisation**

En vue de permettre aux femmes de participer aux activités du projet, une session intensive d'alphabétisation fonctionnelle de 5 jours a été organisée en mars - avril 2009 à l'intention de 21 responsables des comités de gestion des OP encadrées (caissières, secrétaires administratives, chargées de la commercialisation, présidentes.) Pendant le premier semestre de 2010 une seconde session de formation en alphabétisation accélérée et fonctionnelle de 45 jours a été organisée à l'intention de 85 productrices

L'objectif visé à travers ces formations est non seulement d'initier les auditrices à la lecture, l'écriture et le calcul dans la langue Bamanankan, mais aussi de les former aux principes de gestion de leurs organisations. Le niveau appréciable de certaines caissières et secrétaires administratives a facilité la tenue des outils de gestion (cahiers des cotisations, cahiers de caisses, PV de réunions).

Cette situation a été renforcée par l'organisation d'une troisième session de recyclage des 85 précédentes bénéficiaires à l'issue de laquelle une dizaine de formatrices ont été identifiées et formées à la formation de leurs pairs. Ce qui permettrait d'assurer durablement la formation continue des membres des OP et un appui à l'organisation des campagnes d'alphabétisation.

- **L'approvisionnement des éleveurs en géniteurs de qualité**

Au mois de juillet 2009, 64 coqs raceurs de souche « Wassachè » ont été fournis à 64 productrices triées sur une centaine de femmes postulantes qui ont, tout de même, toutes bénéficié de formations intensives sur les différents modes et techniques d'entretien, de prophylaxie et d'alimentation des sujets. En 2010, un second lot de 102 sujets ont été mis à la disposition de productrices n'ayant pas bénéficié du premier. Les productrices bénéficiaires ont contribué à hauteur de 25% au frais d'achat des coqs.

En marge de la fourniture de coqs de race, le projet a procédé à la fourniture de poussins de race aux membres volontaires des groupements encadrés.

Dans les six premiers groupements, au moins une dizaine de femmes volontaires a bénéficié de poussins dont le nombre variait entre 20 et 50) et pour l'acquisition desquels, elles ont contribué à hauteur de 25%.

L'introduction des coqs améliorateurs a été beaucoup appréciée par les bénéficiaires en raison du fait que cela a permis un début d'amélioration des races locales et l'obtention de souches plus rentables au niveau de certains élevages. Par contre, beaucoup ont déploré le pourcentage élevé de perte des poussins d'un jour. (50%). Cette situation a été surtout expliquée par la faible mise en pratique des formations techniques reçues par les productrices bénéficiaires notamment le respect du plan de prophylaxie indiqué (vaccination et déparasitage) et le faible niveau d'assainissement de l'environnement (conditions d'hygiène déplorables). Ce n'est que quand les foyers de maladie de Newcastle se sont installés, qu'elles ont procédé inutilement à la vaccination. L'intensification de l'information/sensibilisation et l'accompagnement de proximité des productrices en cours constitue une solution d'amélioration de cette situation.

Cette expérience ne doit être reconduite que si les techniques d'élevage seront maîtrisées par les productrices et quand l'environnement sera assaini.

- **La promotion/amélioration de l'alimentation (notion de base, rationnement, etc.)**

Cette activité a concerné essentiellement l'alimentation des poussins. Elle a consisté dans un premier temps au recensement des besoins des productrices en alimentation des poussins en fonction de leur cheptel et un inventaire des intrants disponibles. Dans un second temps, sur la base des informations reçues sur les besoins en alimentation et des intrants disponibles (maïs, son, os, farine de poisson et sel), des sessions de formation théorique et pratique ont été programmées et réalisées sur la formulation de ration alimentaire et la production de termites à l'intention d'au moins 200 productrices. Dans les villages de Kalifabougou, N'Gorongodji et Dougan, les productrices ont pu expliquer à l'équipe d'évaluation les processus et techniques de préparation de l'aliment poussin et de production de termites.

Il est ressorti des échanges que les sessions de formation sur les techniques améliorées d'alimentation des poussins sont très bien appréciées et maîtrisées par les membres des groupements rencontrés car elles leurs ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances qui leur permettront à coup sûr de changer qualitativement de pratiques d'alimentation des sujets de moins de deux mois. A cet effet, certaines productrices ont dit en guise de témoignage ce qui suit: « *La nouvelle technique de production de termites nous épargne de parcourir de longues distances en brousse pour chercher les termites ; nous pouvons bien les nourrir sans aller loin* » (femmes de Torodo, Kalifabougou et Sonityèni).

Les modules dispensés sont adaptés à la formation des adultes et les femmes ont dit que les images leurs permettent de bien comprendre les différents thèmes relatifs à leur activité.

Toutefois, force est de reconnaître que le niveau d'application des formations reçues dans le cadre de l'alimentation des poussins et des sujets n'est pas encore satisfaisant à cause soit des difficultés d'accès à certains intrants (coût et distance), de formulation des rations adaptées et au faible niveau d'amélioration pondérale des sujets locaux lié à leur caractère génétique.

Face à l'accès difficile à certains intrants et de formulation des rations adaptées, certaines OP ont pris l'initiative de s'approvisionner en aliment poussin auprès du vétérinaire de Kati. C'est le cas par exemple de l'OP de Dougan qui pendant le premier semestre 2010, s'est régulièrement approvisionnée en aliment concentré auprès d'un provendier de Kati (en moyenne 300 kg d'aliment par trimestre).

Afin d'amener les productrices à croire aux vertus de l'aliment concentré et de s'approprier convenablement des techniques améliorées d'alimentation des poussins, un accent particulier doit être mis sur la sensibilisation sur les vertus nutritionnels de l'aliment volaille sur ces jeunes sujets. Il faut apprendre aux femmes à faire un compte d'exploitation pour les amener à se procurer de l'aliment volaille que certaines trouvent cher. Habitues à une aviculture villageoise où l'alimentation ne coûte pas chère ; elles ont du mal à investir dans l'achat de la farine de poisson. Le fonds mis à leur disposition pour acheter l'aliment volaille est une opportunité que les femmes peuvent saisir pour accepter d'investir dans l'aliment volaille.

- **L'amélioration des conditions d'élevage (logement, équipement, hygiène)**

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'élevage, le projet a procédé à l'information/sensibilisation sur les poulaillers améliorés, la fourniture des plans de construction, des séances de démonstration de construction de poulaillers selon le plan adapté, le suivi de la construction des poulaillers par les productrices et l'équipement des poulaillers et poussinières en portes, fenêtres, abreuvoirs, mangeoires, chaufferettes et poussinières. La construction du bâtiment du poulailler a relevé de la responsabilité des productrices.

Au moment du passage de l'équipe d'évaluation environ, 130 poulaillers traditionnels améliorés et 106 poussinières ont été construits par les OP dans les différents villages. Ces poulaillers ont beaucoup contribué à la protection des volailles contre les intempéries et les prédateurs et l'amélioration des conditions d'hygiène grâce au système de suivi mis en place par le projet (calendrier de prophylaxie et vaccination de masse). Ce qui a réduit considérablement les mortalités.

Cependant, au niveau de cette activité, l'équipe d'évaluation a constaté certaines insuffisances dont la persistance risquerait d'atténuer l'efficacité du projet à ce niveau. Il s'agit de l'insuffisance d'entretien de certains poulaillers (cas de Kambila et Sanankoroba même si ces derniers existaient avant l'arrivée du projet) et l'attitude attentiste de certaines femmes. Sur ce dernier point, notons que jusqu'à présent certaines femmes n'ayant pas compris ou refusant de comprendre la démarche du projet attendent de lui la construction et l'équipement purs et simples des poulaillers ; ce qui les maintient dans le statut quo à savoir l'élevage dans les poulaillers traditionnels ou à l'air libre.

- **La prophylaxie du cheptel (en fonction des espèces)**

La mise en œuvre de cette activité a consisté en la formation et équipement de vaccinateurs pour s'occuper de la prophylaxie de la volaille. Au total, 22 vaccinateurs villageois (11 hommes et 11 femmes) furent formés et équipés. Comme équipements, ils ont reçu par groupement : des seringues, des comprimés, 1 pompe de déparasitage et 3 supports de sensibilisation. Les vaccinateurs villageois assurent aux productrices de volaille un service de proximité (vaccination contre la maladie de Newcastle et déparasitage, sensibilisation autour des plans de prophylaxie). Dans l'exécution de cette mission, après les campagnes d'information/sensibilisation, les vaccinateurs font un programme de vaccination pour des vaccinations groupés et souvent ils procèdent à des opérations de porte en porte. En trois ans d'activités, 29 730 sujets ont été vaccinés contre la maladie de Newcastle (dont 2 700 en 2008, 6 670 en 2009 et 20 360 au passage de l'équipe d'évaluation en 2010). Ces sujets appartiennent non seulement aux membres des groupements encadrés, mais aussi à d'autres producteurs villageois non membres des OP.

Le suivi des petits ruminants est assuré par les vétérinaires privés avec qui les productrices ont signé des contrats de prestations de services avec l'appui du projet.

Ces contrats ont permis d'élargir la couverture sanitaire du cheptel et de prendre les dispositions pour prévenir les risques de maladies. Au total, 1250 petits ruminants ont été régulièrement déparasités et vaccinés contre la pasteurellose (dont 500 en 2008, 280 en 2009 et 470 en 2010).

La présence des vaccinateurs villageois auprès des groupements et la réalisation des campagnes de sensibilisation et de vaccination de masse ont beaucoup contribué à la diminution des maladies surtout celle de Newcastle dans la mesure où aujourd'hui bien de femmes et même d'hommes autrefois réticents à toute action de prévention sanitaire des poules, ont commencé à comprendre que « *le couteau n'est pas le seul médicament de la maladie de la poule* ». Toutefois, malgré ce début de changement de pratiques, beaucoup de foyers de résistance existent autour des groupements encadrés soit dans les mêmes villages ou dans les villages voisins. En effet, l'effet de la vaccination est minime quand dans le même village une partie de la volaille est vaccinée et l'autre partie non vaccinée ou si les villages voisins sont des foyers de contagion. Aussi, certaines femmes membres des groupements encadrés ne respectent pas souvent le rendez vous donné par les vaccinateurs villageois si bien que le moment propice de la vaccination leur échappe. C'est à l'installation des foyers qu'elles font souvent appel aux vaccinateurs.

- **L'appui à la gestion et à l'analyse d'une activité économique**

Dans son souci d'appuyer les groupements partenaires dans l'augmentation des revenus individuels, le projet a encouragé et appuyé un certain nombre d'activités économiques structurantes telles que l'opération « Poussins », l'opération « poulette locale », la production d'arachide, la production de pomme de terre et la production de boules de savon local.

L'opération « Poussins » initiée en juin 2009 avait pour but d'augmenter le niveau de la production et d'initier les productrices à l'aviiculture semi moderne. Mais, cette opération n'a pas été couronnée de succès à cause de la forte mortalité des poussins (50%) due essentiellement au faible niveau de maîtrise technique (non respect du plan de prophylaxie), aux mauvaises conditions d'élevage et d'hygiène dans certains cas, à la promiscuité entre sujets locaux résistants et sujets améliorés sensibles et fragiles), à la forte humidité due à l'hivernage, à la souche (race mi-lourde et peu rustique en milieu villageois) et aux parasites externes (argas). De cet échec, le projet et ses partenaires locaux ont tiré une bonne leçon qui leur a permis d'initier une nouvelle opération au niveau des productrices de Dougan, Kalifabougou et Mangola, mais cette fois-ci sur des sujets locaux. Ainsi, grâce à un prêt de 150 000 f cfa (par OP) contracté au niveau de la caisse Tonus de Kalifabougou, les productrices ont procédé à l'achat de jeunes poussins de 3 mois qu'elles ont élevées pendant 1 à deux mois et revendus lors des fêtes de fin d'année. Cette opération leur a permis de réaliser un bénéfice moyen de 500 à 750 FCFA par poule vendue. Au passage de l'équipe, les prêts et les intérêts étaient entièrement remboursés depuis janvier 2010.

Les propos d'une femme bénéficiaire de Kalifabougou illustrent le profit tiré de cette opération « *L'opération Poulettes doit vraiment continuer eu égard à l'énorme profit que j'y ai tiré. En effet moi j'ai réussi à vendre 15 sujets à 1 500 FCFA chacun ce qui m'a procuré une recette de 22 500 FCFA alors que je me souviens avoir peu dépensé pour l'achat et l'entretien des poussins (moins de 7500 FCFA)* » et cette autre de Dougan a déclaré que « *Grâce au bénéfice que j'ai tiré de la vente des poulettes que j'ai achetées et élevées pendant 2 mois, j'ai pu payer un vélo pour mon fils qui est allé faire son lycée à Kati* » Tout cela est révélateur de l'apport de l'opération sur le revenu des femmes.

Eut égard aux effets bénéfiques de l'opération « poulettes », elle mérite d'être reconduite et élargie à toutes les OP encadrées. Pour ce faire le projet doit cibler les productrices qui se distinguent dans l'application des thèmes et la maîtrise de l'aviiculture villageoise qui seront appuyées dans le suivi du calendrier de prophylaxie et dans la négociation du délai de remboursement des prêts de 6 à 3 mois pour réduire les intérêts à payer (25% l'an).

Par ailleurs, de nouvelles activités économiques structurantes et génératrices de revenu telles que la culture de l'arachide (pour l'utilisation de son fourrage dans l'alimentation des animaux), de la pomme de terre et la production de boules de savon local, ont été identifiées à Torodo, Djifalé et Ngorongodji. Pour le moment ces activités sont au stade d'essai ; cela n'a pas permis à l'équipe d'évaluation d'apprécier leurs effets sur le revenu des femmes encadrées.

- **Le suivi technique et économique d'un échantillon de bénéficiaires,**

Pour mesurer le niveau d'application des formations reçues par les productrices et leurs effets économiques induits, l'équipe du projet a procédé au suivi zootechnique d'un échantillon de 30 productrices réparties entre les six premières organisations lancées en 2008 à raison de 5 par structure.

Les critères de choix des productrices retenues pour le suivi sont le niveau d'alphabétisation (pour faciliter le remplissage des fiches), le degré d'application des thèmes techniques. Le suivi a été mensuel et réalisé par un prestataire de service (vétérinaire privé) à partir d'une fiche de collecte de donnée tenue par les productrices elles-mêmes. Cet outil précise l'évolution du cheptel (éclosion, achat, vente, mortalité, autoconsommation). Les données collectées sont encodées et analysées par l'équipe projet. Au total 28 suivis zootechniques ont été réalisés auprès d'une trentaine de productrices en 3 ans d'activités.

Pour mesurer les effets économiques induits par les actions du projet, un suivi de l'évolution du revenu tiré de l'aviculture a été réalisé à la fin de chaque mois par les animateurs du projet. Les données ont été collectées auprès de 12 femmes réparties entre les six premières organisations. Elles ont été choisies selon les mêmes critères que le suivi zootechnique. Les informations portant sur les différents postes de dépenses et de recettes relatives à l'aviculture villageoise ont été collectées au moyen d'une fiche et ont permis à l'équipe projet d'élaborer le compte d'exploitation des productrices suivies qu'elle restitue et valide avec et par elles. Au total 28 suivis de collectes de données économiques ont été réalisés en 3 ans.

Le suivi trimestriel de l'utilisation des revenus tirés de l'aviculture a été réalisé sous forme d'enquête socioéconomique par la chargée de la promotion des filières du projet auprès d'un échantillon de 5 femmes par organisation de productrices après chaque campagne de commercialisation. Le montant consacré à chaque poste de dépense a permis de calculer le taux par rapport à la recette de la vente de volailles et d'obtenir une répartition de son utilisation. Au total 6 missions de suivi ont été réalisées au cours de l'intervention.

Ces activités de suivi ont permis à l'équipe du projet de se rendre compte du niveau d'amélioration de la manière de faire par les productrices et d'apporter des corrections utiles en cas de besoin. Le niveau d'amélioration de la conduite des élevages par les productrices suivies a été globalement jugé comme prenant un élan prometteur eu égard au nombre de productrices ayant appliqué effectivement les formations (35 à 40%) et celles ayant appliqué partiellement les formations (40%). Comme retombées visibles de cette situation on peut noter la réduction du taux de mortalité des poussins de moins de deux mois grâce à l'apport d'aliment complémentaire et les soins sanitaires ; ce qui multiplia les chances des femmes d'augmenter leur cheptel et de prétendre à beaucoup plus de bénéfices. Toutefois, des efforts restent à faire auprès des groupements encadrés en matière d'information/sensibilisation et d'accompagnement en vue de les amener à s'approprier réellement des formations et appuis reçues ce qui amènera un plus grand nombre à changer positivement de pratiques d'élevage.

- **Le suivi de l'application des formations**

Au cours de son intervention le projet a planifié et réalisé des activités de suivi de l'application des formations réalisées à l'attention des groupements encadrés.

Au total 6 missions de suivi ont été réalisées. Il ressort des constats de la dernière mission de suivi de la direction du projet (partagés par les membres des groupements rencontrés sur le terrain) que des progrès notables ont été faits dans l'application des formations reçues notamment :

- l'adoption du plan de poulaillers fourni par le projet par 70% des productrices ;
- l'application par 77% des productrices du plan de prophylaxie ;
- le début d'application de la formation sur l'alimentation et la production des termites ainsi que celle relative à la lutte contre la maladie de Newcastle ;
- la tenue par presque toutes les OP (à l'exception de Ngorongodji où le taux d'alphabétisation est le plus faible), des supports de commercialisation (registre de vente et calculatrice), des cahiers de caisse et de banque et outils de suivi du projet.

Outre ces progrès, une amélioration dans la gestion des cadavres et des abats a été signalée (cadavres enterrés en profondeur ou incinérés, sang recouvert de terre ou de cendre).

L'implication des élus communaux et des services techniques (UAPIA, SLPIA et SV) dans le processus de suivi a été beaucoup apprécié par les groupements partenaires et par tous les autres partenaires compte tenu des effets produits.

Niveau d'atteinte des IOV

Au niveau de ce résultat il était prévu de réduire le taux de mortalité de la volaille villageoise de 65% en année 3 et d'augmenter le poids de 20% à 6 mois d'âge. Le second indicateur n'a pu être pris en compte car le suivi des sujets identifiés dès leur jeune âge n'a pas été effectif en raison du fait que ceux-ci ont été soit vendus, morts ou volés avant la fin du processus. D'autre part la volaille locale ne se vend pas au poids au Mali. C'est ainsi que la mission de monitoring du BREN a proposé la réduction de l'âge de commercialisation de 7 à 4 mois.

Par rapport à la mortalité, le taux initial était de 41%. En année 3, il devait atteindre 14,5%. Au passage de la mission d'évaluation, le taux de mortalité était de l'ordre de 27%. L'existence d'un taux de mortalité élevé dans certains villages couverts est due au fait que les éleveurs qui ne sont pas encadrés ne vaccinent pas toujours contre la maladie de Newcastle. Pour remédier à ce problème, les campagnes de vaccination et de sensibilisation de masse initiées dans le cadre du projet occupent une place importante.

- ✓ **Par rapport au résultat 2 : Les capacités des organisations féminines sont renforcées.**

Rappel de la stratégie adoptée pour la mise en œuvre de la composante

Pour atteindre ce résultat 2, le PAFEC a développé les axes stratégiques suivants :

- Un diagnostic approfondie et participatif impliquant les OP qui a permis d'identifier les contraintes auxquelles elles font face et de dégager un plan d'action,
- Le renforcement des capacités des membres des OP sur les notions de base en matière de vie associative (formation, consolidation de la capacité de gestion des instances dirigeantes, voyage d'échanges entre groupements, voyages d'étude sur d'autres organisations paire, ...),
- Des évaluations annuelles et participatives qui ont permis de faire le point, d'apprécier les avancées et de tirer les leçons apprises.

Activités prévues et point sur les réalisations

Cinq principales activités ont été retenues et développées par le projet à savoir :

- **la réalisation d'un diagnostic partagé de chacune des OP : vouloir, pouvoir, faire**

Cette activité a été réalisée en 2008, 2009 et 2010 et a consisté en l'accompagnement des membres des OP dans l'analyse de la situation interne de leur organisation en vue d'en identifier les forces et les faiblesses et de proposer des alternatives de solutions.

Elle a été réalisée à travers des minis ateliers tenus avec les membres des organisations qui ont été non seulement informées sur la typologie des organisations existantes au Mali mais aussi ont beaucoup contribué à la réussite de la démarche. Environ 20 OP (dont 6 la première année, 6 la deuxième année et 8 la troisième année) ont été diagnostiquées sur la base de la démarche «vouloir, pouvoir faire » au niveau desquelles des faiblesses similaires ont été notées, à savoir l'informalité, le faible niveau d'application des règles internes de fonctionnement, le faible taux de recouvrement des cotisations l'inexistence de procès verbaux des rencontres, le manque de suivi de l'application et des décisions issues des réunions. Pour corriger ces insuffisances, des actions d'amélioration ont été planifiées et mises en œuvre par l'équipe d'animation du projet avec la collaboration des membres des OP concernées. Rappelons que les OP ont été presque toutes suscitées par le PAFEC dans la mesure où avant son intervention, les organisations féminines existantes étaient les groupements villageois de femmes dont la quasi-totalité était informelle.

L'accompagnement du PAFEC peut être qualifié opportun et d'un apport inestimable pour les femmes car il a permis le renforcement des capacités et l'orientation des femmes vers une activité rémunératrice. Son seul point faible est qu'il n'a pas beaucoup encouragé les initiatives en dehors des activités d'élevage. Les nouvelles initiatives d'AGR à NGorondji (autour de la pomme de terre), à Kalifabougou, Mindjourou, Mangola, Dougan (opérations poulettes locales) à Djifalé (autour du savon) et à Torodo (autour de l'arachide) sont à encourager et à élargir à d'autres villages.

- **l'identification des points de progression et les actions à mettre en œuvre et la formulation des appuis et accompagnements nécessaires**

A la suite des insuffisances identifiées lors des différents diagnostics, des actions d'amélioration ont été identifiées et mises en œuvre conformément aux besoins des OP et selon les types d'élevage. Ces actions ont abouti à des résultats probants notamment :

- la reconnaissance officielle des OP encadrées : aujourd'hui 14 OP sur les 16 encadrées sont devenues des sociétés coopératives et détiennent chacune leur récépissé. La seule faiblesse constatée à ce niveau est l'insuffisance de la vie associative au sein des OP (insuffisance de cohésion entre les membres, faible participation des membres aux réunions, faible taux de recouvrement des cotisations et non paiement des frais d'adhésion, faible niveau de fonctionnalité de certains postes des organes de gestion dû à la méconnaissance ou la non maîtrise des rôles et responsabilités, insuffisance et faible qualité des procès verbaux des rencontres ;
- faible respect de certaines règles de fonctionnement de la société coopérative, etc.) ;
- l'existence de plan de prophylaxie : même si le respect est timide, force est de constater que les membres des OP ont affirmé connaître son intérêt sur la santé de la volaille et se sont engagées à le respecter davantage ;
- l'existence d'un plan d'actions au niveau des OP et la tenue des ateliers bilan annuels : chaque année les OP ont élaboré chacune leur plan annuel d'actions qui a servi de cadre de référence pour la réalisation de ses activités. Des ateliers bilans ont été tenus au niveau de chaque OP pour évaluer le niveau de réalisation des activités planifiées. Ceux-ci ont regroupé tous les acteurs (équipe projet, prestataires, intermédiaires commerciaux et bénéficiaires directs) ;

- l'acquisition par un grand nombre d'avicultrices de plus de connaissances sur les techniques d'élevage (hygiène des habitats, vaccination, déparasitage des volailles et rationnement des poussins). Aujourd'hui, environ 80% des 454 productrices touchées connaissent parfaitement l'essentiel des techniques d'élevage notamment l'hygiène des poulaillers, la vaccination et le déparasitage des volailles même si au niveau de l'hygiène beaucoup d'insuffisances ont été constatées (poulaillers non balayés, abreuvoirs et mangeoires sales).

Malgré quelques insuffisances dont la correction par le projet est une nécessité, les actions d'appui et d'accompagnement nécessaires identifiées et mises en œuvre avec la collaboration effective des OP ont été bien appréciées par celles-ci en raison de leurs effets sur les activités entreprises. Pour corriger les insuffisances constatées, le PAFEC devra organiser des sessions de formation sur la vie associative (techniques d'animation et de structuration des groupements de base) à l'intention des membres des OP, continuer avec le diagnostic organisationnel et institutionnaliser comme méthode d'auto évaluation des OP et intensifier la sensibilisation sur les avantages de la vie associative.

- **la mise en œuvre des actions de renforcement des OP : formation, voyage d'étude / d'échange, accompagnement pratique, renforcement institutionnel**

Cette activité a été surtout centrée sur le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des OP dans la perspective de les rendre beaucoup plus opérationnelles et efficaces dans leurs activités d'élevage des espèces à cycle court. Elle a concerné la formation, les voyages d'étude/d'échange d'expérience et l'accompagnement pratique.

- **la formation**

Sur la base des insuffisances identifiées lors des différents ateliers bilan annuels, des activités de formation ont été planifiées et réalisées à l'intention surtout des responsables des OP. L'essentiel des modules de formation, conçu par le projet ont porté sur : les techniques d'élevage des poussins, pintadeaux et lapins, la formulation et la distribution de rations adaptées aux poussins de moins de deux mois, etc. Certaines formations ont été confiées à des prestataires privés (La formation des membres en gestion coopérative, administrative, la formation des 5 meilleures auditrices de chaque centre d'alphabétisation en gestion administrative et financière (utilisation de la calculatrice et du téléphone, tenue d'un compte d'exploitation, etc.). A ces activités de formation, il faut ajouter des séances annuelles de sensibilisation de masse sur les maladies aviaires, de vaccination de masse pour assainir l'environnement, de sensibilisation continue des productrices sur la vie coopérative, le respect et l'application stricte des règlements par les organes d'administration, ainsi que l'implication des vaccinateurs de volailles dans la stratégie de prophylaxie.

- **les voyages d'étude et d'échange**

Au total 3 voyages types ont été organisés à l'intention des groupements encadrés au cours du cycle du projet dont un voyage d'étude et d'échange et deux voyages d'échange inter paysans.

En 2009, 25 productrices membres de six coopératives partenaires ont visité la coopérative féminine de Zantiébougou spécialisée dans la production du beurre de karité (COPROKAZAN) où elles ont pu s'enquérir de l'expérience de cette coopérative en matière de structuration et de fonctionnement.

En 2010, deux voyages ont été organisés à savoir : un voyage d'étude et d'échange à Kerwané et une visite inter paysanne à Kalifabougou.

Le voyage de Kerwané a porté sur l'élevage des lapins et a concerné 20 productrices encadrées qui ont beaucoup bénéficié du savoir faire de leurs homologues de ce village. Outre ce voyage une visite inter paysanne a été organisée entre 6 OP et 2 anciennes OP dont la fonctionnalité est appréciable (Kalifabougou et Dougan) avec pour objectif de permettre aux nouvelles OP de s'enquérir de l'expérience des anciennes OP encadrées par le projet.

73 productrices, responsables des OP de N'Gorogodji, Kambila, Sonintiégni, Torodo, Djifalé et Minjuru ont participé aux échanges. Toutes ont déclaré avoir acquis des connaissances sur la structuration et le fonctionnement d'une organisation ainsi que sur les bonnes techniques d'élevage pratiquées dans le cadre de l'encadrement et l'organisation de la commercialisation.

▪ **l'appui à l'animation interne de la vie de l'organisation**

PAFEC a apporté aux OP partenaires un appui à travers :

- l'accompagnement des OP dans l'élaboration des statuts et règlements intérieurs, l'élaboration des plans d'actions et la réalisation des bilans annuels. Ainsi, aujourd'hui 14 OP formalisées ont commencé à réaliser de façon professionnelle leurs activités (identification des activités à mener, élaboration des plans d'actions et participation aux ateliers bilan) ;
- le suivi de la tenue des outils de gestion des organes des OP. Grâce à cette action, certaines OP (Kalifabougou, Torodo, Kambila et Dougan) tiennent régulièrement les procès verbaux de réunion, la fiche de la prophylaxie des volailles et les cahiers de cotisation et de pénalités.

• **Appui des OP dans leur dialogue avec leurs membres sur l'organisation de la production et la commercialisation**

Cette activité a consisté en l'organisation des campagnes de sensibilisation et de vaccination de masse et l'organisation des productrices autour de la vente des sujets.

Les campagnes ont été introduites dans la stratégie d'intervention du projet en 2010 après constat de la faible efficacité de la sensibilisation et de la vaccination des sujets des OP encadrées. En effet, à travers ces campagnes, le projet a voulu non seulement réduire le taux de mortalité des sujets mais aussi assainir leur environnement. Les campagnes de sensibilisation ont porté sur la santé et la protection des volailles et les vaccinations de masse contre la maladie de Newcastle. Elles ont concerné tous les villages encadrés à raison de deux séances par village dans les anciens villages (Kalifabougou, Dougan, Torodo, Mangola, Mindjourou, Sonityèni, Kambila, Ngorongodji) et une séance dans les nouveaux (Sirakorobougou, Moribougoucouira, Yélekeougou). Les différentes campagnes ont été bien appréciées par les groupements encadrés en raison du fait qu'elles ont réduit considérablement les risques de maladies et le taux de mortalité en conséquence.

Quant à la commercialisation, les productrices dont les villages sont éloignés des grands axes routiers et des marchés de Kati et de Bamako ont été organisées autour de la vente groupée des sujets tandis que celles proches ont été organisées autour de la vente individuelle avec un regard des chargées de commercialisation qui enregistrent les opérations de vente. L'organisation de la commercialisation a permis l'augmentation numérique des sujets vendus et l'allègement des productrices pour l'écoulement des sujets sur les marchés hebdomadaires.

- **Appui des OP dans leur rôle de facilitation de l'accès des bénéficiaires aux services de la production**

A travers cet appui, le projet a joué le rôle de facilitateur entre les groupements encadrés et les prestataires de services que sont les vétérinaires privés, les menuisiers, les intermédiaires commerciaux, les potières, etc.

En effet, un contrat de prestation a été signé entre toutes les OP encadrées et trois vétérinaires privés avec l'appui de l'équipe projet.

La zone de Sanankoroba n'étant pas couverte par un opérateur privé, le projet a élaboré un protocole d'accord avec le Responsable de l'Unité d'appui à la production et à l'industrie animale pour assurer la sensibilisation et la vaccination de masse. Selon les protocoles d'accord, les vétérinaires privés doivent faire la sensibilisation et le suivi zootechnique et prophylaxie des petits ruminants).

Les vétérinaires travaillent avec les vaccinateurs villageois (un homme et une femme) choisis par les productrices au niveau de 11 OP et formés par le projet aux techniques de reconnaissance des pathologies aviaires et aux techniques de vaccination et de déparasitage des volailles. Ces vaccinateurs villageois assurent aux producteurs de leur localité d'origine et d'autres villages voisins, les services de santé de proximité et jouent le rôle de relais entre le vétérinaire et les productrices (achat de médicaments, information sur les contraintes, participation à l'organisation des visites du vétérinaire).

Par ailleurs, d'autres prestataires de services comme les menuisiers et les potières ont été mis en relation avec les productrices pour la confection des portes et fenêtres des poulaillers et les chaufferettes. Les menuisiers viennent de divers villages (Kambila, Kalifabougou, Dougan) alors que les potières sont de Kalifabougou et Sanankoroba.

La collaboration entre vétérinaires privés et groupements encadrés a été dans l'ensemble bien appréciée par les deux parties. Les vétérinaires se réjouissent de l'engouement des productrices pour le respect du calendrier de prophylaxie et l'utilisation des médicaments même s'ils pensent que le respect des conditions d'hygiène et le suivi de l'alimentation ne sont pas faits à hauteur de souhait. Quand aux productrices, elles ont affirmé que la situation sanitaire de leur volaille a qualitativement changé avec la collaboration des vétérinaires surtout que ceux-ci ont des répondants dans les villages qui font bien leur travail.

Par ailleurs, les productrices ont affirmé que le choix des menuisiers et des potières locaux a été bénéfique pour elles « *Ils font un travail de qualité et à moindre coût* » ont-elles dit.

En convenant parfaitement avec les bénéficiaires sur les biens faits de la stratégie du projet en matière d'accès aux services, l'équipe d'évaluation affirme qu'elle est pertinente et porteuse d'espoir pour l'autonomisation future des productrices. Il suffit de continuer à les accompagner techniquement notamment en renforçant leurs capacités dans les négociations et l'élaboration des contrats.

Appréciation du niveau d'atteinte des IOV

Au niveau de cette composante 2, les indicateurs de performance prévus étaient les suivants :

- 100% des OP appuyés ont un statut et un règlement intérieur en année 3 ;
- 100% des OP appuyées ont une reconnaissance officielle en année 3 ;
- 80% des OP appuyées appliquent leurs statuts et RI en année 3 ;
- Au moins 2/3 des membres des OP appuyées participent à la vie de leurs organisations (cotisations, AG),
- Au moins 2/3 des OP ont un plan opérationnel.

Rappelons que dans le cadre du renforcement des capacités des OP, le PAFEC n'a rien trouvé comme efforts faits dans l'organisation et la structuration des groupements (base line 0). En dehors des groupements informels de femmes (pour tout le village), il n'y avait pas d'organisations féminines autour de l'élevage de la volaille. Celles qui étaient actives dans cette filière agissaient individuellement.

Au passage de l'équipe d'évaluation cette situation a qualitativement changé au regard du niveau appréciable d'atteinte des indicateurs : 100% des OP appuyées (16 au total) dotées de statuts et règlements intérieurs, 88% reconnues officiellement comme des sociétés coopératives, 80% appliquent leurs statuts et règlements intérieurs, 70% ont chacune un plan opérationnel qu'elle évalue chaque année et 70% participent à la vie de leurs organisations. Le niveau d'atteinte appréciable des indicateurs constitue un témoignage des efforts inlassables déployés par le projet dans le renforcement des capacités organisationnelles et fonctionnelles des organisations féminines.

- **Par rapport au résultat 3 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité.**

Rappel de la stratégie adoptée pour l'atteinte du résultat

Dans le but de responsabiliser les bénéficiaires dans les choix de leurs nouvelles orientations et d'instaurer des relations durables entre acteurs locaux, une mise en relation entre productrices et pourvoyeurs de services aux éleveurs (vétérinaires, institutions de micro finance, artisans,...) a été réalisée sous forme de contrat entre les différentes parties. Le projet n'y joue qu'un rôle de facilitateur.

Activités prévues et point sur les réalisations

En marge de cette stratégie, le projet a envisagé divers types d'activités qui ont été organisées en deux volets à savoir : la promotion de relations durables entre OP et acteurs locaux et la mise en place de soutiens pour l'accès aux services de la production.

- **Promotion des relations durables entre OP et acteurs locaux (contractualisation avec les prestataires locaux)**

Dans son souci de favoriser l'accès durable des productrices aux services de la production, le projet a accompagné celles-ci dans la recherche des acteurs locaux de l'élevage ainsi que dans leur mise en relation avec ceux-ci. C'est ainsi que sur les plans techniques et financiers des prestataires locaux ont été identifiés et mis en relation avec les OP.

Au plan technique, trois vétérinaires dont deux détenteurs de mandat sanitaire assurent dans la zone de Kati, la prophylaxie médicale et le suivi zootechnique du cheptel conformément à des contrats séparés. Aussi, un service fournisseur de reproducteurs et de poussins a approvisionné le projet en géniteurs et en poussins de race. Par ailleurs, certaines OP de Kati sont entrain de s'approvisionner en aliments volaille avec un vétérinaire privé (ancien collaborateur du projet)

Au plan financier, une institution de micro finance (caisse d'épargne et de crédit de Tonus) installée à Kalifabougou a été mise en relation avec les OP (surtout les anciennes). Un fonds de garantie de 75 000 FCFA par OP a été domicilié dans cette caisse pour minimiser les risques de non remboursement des fonds empruntés. Aujourd'hui, le nombre de crédits accordés par la caisse n'est pas encore à hauteur de souhait car seulement 4 OP ont bénéficié de deux prêts. Aussi, les montants du crédit solidaire octroyé n'ont pas encore dépassé 150 000 FCFA. Cette situation limite considérablement la marge de manœuvre des productrices et leur élan de la recherche de rentabilisation de l'activité.

- **Mise en place de soutiens pour l'accès aux services de la production.**

Cette activité a consisté à apporter des soutiens financiers aux productrices leur permettant de disposer de ressources suffisantes tant pour le fonds de roulement que pour l'acquisition de moyens de production pour la mise en œuvre de leurs activités. Il s'agit des fonds d'appui à la contractualisation, de roulement et subvention d'équipement.

- *Dotations équipement*

Le projet a mis à la disposition des OP une subvention pour prendre en charge la main d'œuvre spécialisée externe et acquérir les matériaux extérieurs (grillage, mangeoires, abreuvoirs, volières). Grâce à cette subvention, environ 130 poulaillers et 106 poussinières ont été construits et entièrement équipés avec une contribution des bénéficiaires (matériaux locaux et main d'œuvre) de 40 à 50% des investissements totaux.

La gestion des dotations équipement par les OP a été appuyée par le projet à travers l'information sur l'identification des besoins des productrices en équipement, l'introduction d'une fiche de gestion de la répartition des équipements, le suivi de la tenue de celle-ci et l'évaluation de la situation des investissements lors des réunions bilan.

- *Fonds d'appui à la contractualisation avec les prestataires locaux*

Une subvention a été mise en place par le projet sous forme de fonds de roulement pour permettre aux OP de prendre en charge les services des professionnels locaux de l'élevage. Ainsi, deux vétérinaires détenteurs de mandat sanitaire ont été mis en relation avec les productrices par le projet. Ils leur fournissent des prestations de qualité pris en charge sur le fonds de roulement. Cette mise en relation avec les vétérinaires privés a effectivement créé chez bien de productrices l'habitude de la sollicitation de ces professionnels.

- *Fonds de roulement*

Un fonds rotatif a été confié à chacune des OP pour l'acquisition d'aliments concentrés, de produits vétérinaires de première nécessité et de reproducteurs en faveur des membres de l'organisation. Les montants alloués aux organisations ont été fonction du nombre et de l'importance des cheptels concernés. Celles-ci ont payé une contribution de 25% du montant du crédit reçu et l'ont octroyé à leurs membres à crédit avec une petite marge pour préserver la durabilité du fonds. Au passage de l'équipe d'évaluation presque toutes les OP ont bénéficié du fonds de roulement « aliment poussin » et « santé animale », ce qui leur a permis d'assurer respectivement l'approvisionnement en intrants alimentaires et la couverture sanitaire (achat de vaccin et de médicaments de première nécessité) pour leurs animaux. Notons que le fonds « santé animale » a été majoré en 2010 pour permettre une couverture totale de l'ensemble des volailles des villages (dont celles des producteurs non encadrés par le PAFEC). L'existence des fonds de roulement a été jugée par les productrices d'un bon apport pour le renforcement de leurs activités. Cependant elles estiment que le montant est très faible pour permettre à chacune d'avoir une certaine surface financière pouvant soutenir efficacement son activité.

Appréciation du niveau d'atteinte des IOV

Pour atteindre ce résultat intermédiaire, il avait été prévu que :

- 100% des OP ont au moins deux contrats par an (en appui conseil) et financement (IMF) ;
- 100% des élevages bénéficiaires sont suivies sur le plan sanitaire par un prestataire local ;
- Les besoins en intrants sont satisfaits chez au moins 75% des bénéficiaires en année 3.

Par rapport à l'accès des OP féminines aux services de la production (existence de contrats d'appui/conseils, de financement et de suivi sanitaires, satisfaction des besoins des OP en intrants) le taux initial était de 0%. Aujourd'hui (année 3), l'équipe d'évaluation constate avec satisfaction que 25% des OP ont conclu au moins deux contrats d'appui/conseil et de financement avec les IMF (caisse Tonus par exemple), 100% des élevages bénéficiaires sont suivies sur le plan sanitaire par un prestataire local et les besoins en intrants de 75% des bénéficiaires satisfaits. Ce niveau appréciable d'atteinte des IOV nous amène à conclure que le résultat 3 est atteint même si pour le moment peu d'OP ont bénéficié des avantages des contrats de financement signés avec les caisses d'épargne et de crédit.

- **Par rapport au résultat 4 : Un système rémunérateur de mise en marché des productrices de l'élevage à cycle court est mis en place.**

Rappel de la stratégie adoptée

Dans le domaine de l'accès au marché, chaque OP constitue une entité de commercialisation d'espèces à cycle court. Les stratégies adoptées par le projet dans le domaine de l'accès au marché ont différé selon la position géographique (enclavement ou proximité des axes routiers importants) des OP.

Pour les OP enclavées, les opérations de commercialisations ont été organisées via des intermédiaires. Ces derniers ont servi d'interface entre ces productrices organisées et le marché urbain principalement. Les OP et ces intermédiaires commerciaux ont travaillé sur la base de principes de collaboration qu'ils ont définis en commun (prix, modalités de paiement, qualité, quantité, date, délai...). Le projet a joué le rôle de facilitateur.

Les productrices proches du centre-ville (Kati, Bamako) et des axes routiers importants grâce aux facilités de commercialisation de leurs produits d'élevage offertes par cette position géographique n'ont pas trouvé d'intérêt à travailler avec un intermédiaire commercial. Ces OP ont vendu directement leur production sous la conduite de leur responsable commerciale. Cette dernière est garante de la qualité des produits et des transactions commerciales. Elle a été chargée de :

- définir l'engagement ferme avec chaque membre de l'OP ;
- chercher les clients et les informer des intentions de vente des membres de l'OP ;
- négocier les conditions de commercialisation (date, lieu, modalités de paiement,...) ;
- organiser la collecte et la vente ;
- se faire payer par l'acheteur et payer les membres de l'OP ;
- organiser la réunion bilan ;
- programmer la prochaine opération commerciale (engagement en termes de quantité, qualité, délai, prix,...).

Activités prévues et point sur les réalisations

En marge de la stratégie, le projet a envisagé de mettre en œuvre six types d'activités pour atteindre le résultat à savoir.

- **la réalisation des études de marché approfondies et des études légères de filière des ECC**

La réalisation des études légères de filières et approfondies de marché ont pour but d'évaluer et de caractériser l'offre et la demande actuelle, de connaître les acteurs et leurs stratégies.

Il y a eu trois études de filière sur l'aviculture, les petits ruminants et le lapin et une étude de marché.

En conclusion, l'étude de filière sur la volaille a mis en évidence qu'il n'y a pas de mévente sur cette espèce.

Quant à l'étude sur les petits ruminants, elle a démontré que le projet ne peut apporter aucune action significative sur la commercialisation de ces types d'animaux, car elle reste une activité des hommes même si les femmes assurent l'entretien de ces animaux.

Selon les conclusions de l'étude sur la filière lapin, il existe une faible production de lapins dans la zone d'intervention du projet et c'est un produit très peu consommé au Mali car non seulement il est peu connu mais aussi il n'est pas dans les habitudes alimentaires des maliens. Face à cette situation, l'étude a proposé la promotion du produit et la réalisation d'une étude complémentaire de marché pour identifier les niches de marché.

Quant à l'étude de marché sur les espèces à cycle court, elle a été réalisée avec l'appui d'un consultant. Elle conclue que la demande en produits d'animaux à cycle court est plus élevée que l'offre.

- **l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de mise en marché**

Les OP ont été accompagnées par le projet dans l'identification et la mise en œuvre d'une stratégie de mise en marché de leurs produits (volailles et petits ruminants)

A l'exception de l'OP de Kambila qui de par sa proximité d'un axe routier important et des marchés de Kati et du Daral, se propose d'écouler sa production sans passer par un intermédiaire commercial, toutes les autres optent pour une stratégie de vente groupée. Selon cette stratégie, les productrices en fonction du plan de commercialisation élaboré et unanimement adopté s'engagent à apporter individuellement tous les trimestres un nombre de sujets sur le lieu de commercialisation indiqué. Les prix des sujets sont négociés en fonction des poids et de l'état de santé du sujet avec les intermédiaires par les chargées à la commercialisation des OP. Celles-ci restituent à chaque productrice le montant perçu après l'opération. Au moment de la commercialisation, les sujets sont identifiés par un système de marquage. Des sanctions sont prévues contre toute productrice qui n'arrive pas à honorer ses engagements en termes de nombre de sujets à fournir. Ces sanctions vont de 1000 FCFA à 1500 FCFA selon les groupements.

Pour les lapins, la stratégie de commercialisation est en cours de définition au niveau de certaines OP telles que celles de Kalifabougou, Dougan et Sanankoroba. Son application est prévue au cours de la deuxième phase du projet.

La vente groupée a été fortement appréciée par les productrices pour diverses raisons :

- le gain de temps : « *Grâce à cette façon de vente, je peux m'occuper entièrement de mes activités de ménage car je ne reste que 30 à 40 mn chez la présidente* » (productrice de Kalifabougou) ;
- le profit tiré : « *Je n'ai jamais l'habitude de vendre tout d'un coup 10 poules et à un prix aussi important avant l'arrivée du projet. Aujourd'hui, je suis certaine de gagner d'un seul coup 15 000 FCFA. Que Dieu protège les travailleurs du projet* » (productrice de Dougan), Les informations du rapport du premier semestre 2010 confirment les profits réalisés par les productrices : près de 11 volailles vendus par productrices contre moins de 5 en 2008 ;
- l'allègement du travail : « *Autrefois je partais vendre une à deux poules à Kati ou au marché de Daral. A l'aller je fournissais trop d'efforts pour atteindre le marché à*

cause des difficultés de moyens de transport alors que je n'étais même pas sûre de pouvoir gagner des profits. Au retour, souvent j'utilisais une partie de mes recettes pour les frais de transport. Aujourd'hui j'ai oublié cette fatigue et tout cela grâce au projet » (productrice de Torodo) ;

- L'implication progressive des femmes dans la prise de décision de gestion concernant leur cheptel et leur commercialisation (au détriment des hommes).

Pour la vente des petits ruminants, le mode de commercialisation habituel est la vente individuelle. Il n'a pas changé avec le projet. La raison est que les besoins pressants d'argent liquide et la nature des animaux ne cadrent pas avec la stratégie de vente groupée. Aussi les réalités locales font que les femmes sont peu impliquées dans la vente des petits ruminants ; cela est plutôt décidée et exécutée par les hommes (leurs fils ou leurs époux)

- **L'analyse des performances du système de mise en marché**

Des intermédiaires commerciaux identifiés par les OP ont été fidélisés par le projet. Ceux-ci bénéficièrent d'une formation à la tenue de compte d'exploitation dans la perspective de leur permettre d'analyser leur activité et prendre des décisions d'orientation. La fidélisation et la formation ont été bien appréciées par les intermédiaires qui ont avoué que c'est grâce au projet que leurs avoirs ont été sensiblement augmentés. C'est le cas de l'intermédiaire de Kalifabougou qui a dit « *J'ai tout eu dans la collaboration avec le projet : motos, bénéfices de 25 000 à 50 000 FCFA par opération* ».

D'autre part, un sondage réalisé (en 2010) auprès des productrices à l'issue des campagnes de commercialisation a permis d'analyser les avantages et inconvénients de chaque système de mise en marché développé dans le cadre du PAFEC.

De cette enquête, il est ressorti que la vente groupée par le canal d'un intermédiaire a l'avantage qu'elle exempte les femmes de transporter leurs volailles sur de longues distances et les écouler à vil prix sur des marchés où elles n'ont pas la certitude de tomber sur de bons clients.

Par contre, la faible capacité financière des intermédiaires ne leur permettant pas d'acheter tous les sujets proposés, constitue une faiblesse de ce système.

- **L'appréciation du niveau d'atteinte des IOV**

Pour atteindre ce résultat le projet a prévu qu'au moins 80% des opérations commerciales en année 3 dégagent des marges bénéficiaires pour chacun des acteurs : productrices, OP, intermédiaires commerciaux.

Avant l'intervention du PAFEC aucun système rémunérateur de mise en marché n'existait en faveur des productrices de l'élevage à cycle court. Après 3 années, grâce aux différentes activités et stratégies développées avec la participation des productrices et de l'ensemble des autres acteurs concernés par la filière, le projet a pu amener 80% des opérations commerciales à dégager une marge bénéficiaire aussi bien pour les productrices, les OP que pour les intermédiaires commerciaux. L'analyse de certains comptes d'exploitation prévisionnel, des cahiers d'enregistrement des opérations et les témoignages éloquentes des productrices rencontrées attestent à suffisance que chaque opération commerciale effectuée (vente individuelle, vente groupée) a apporté un plus en valeur ajoutée à chaque acteur (voir témoignage des productrices dans le chapitre point sur les activités réalisées).

4.3.2 Appréciation de la contribution des résultats à l'atteinte de l'objectif spécifique

L'analyse des réalisations du PAFEC par rapport aux prévisions permet de constater une avancée notable dans l'atteinte de l'objectif spécifique assigné à savoir : Les productions des élevages à cycle court dans les communes ciblées sont accrues et mieux valorisées par les femmes.

En effet, en 3 ans d'activités et grâce à l'engagement et la détermination des agents/responsables du projet ainsi que tous les acteurs concernés par le développement de la filière dans la zone d'intervention, l'essentiel des résultats intermédiaires ont été atteints :

- amélioration des productions des élevages d'espèces à CC sur les plans quantitatif et qualitatif grâce à la réduction du taux de mortalité des volailles de 41% à 27%,
- renforcement des capacités de la quasi-totalité des organisations féminines encadrées par rapport à la situation initiale (0%) à travers leur officialisation et l'impulsion en leur sein de la dynamique de la vie associative ;
- accès de la majorité des OP féminines aux services de production facilité grâce à leur mise en relation avec les prestataires de services, les fournisseurs de produits dans le cadre de l'appui/conseil, le suivi sanitaire, le financement, la fourniture de produits, etc. Ce qui n'était pas le cas avant l'intervention ;
- mise en place et opérationnalisation d'un système rémunérateur et durable de mise en marché des productions d'élevage à CC permettant à chaque acteur de tirer de toutes les opérations commerciales effectuées une marge bénéficiaire acceptable contrairement à la situation de départ qui était de 0%.

Le niveau d'atteinte appréciable de ces résultats a entraîné deux effets bénéfiques à savoir :

- l'accroissement graduel des effectifs des espèces à CC (poules) par rapport au taux initial qui est 17 poules par productrice. Ainsi, ces effectifs ont passé de 18 poules en année 1, 20 poules en année 2 à 21 poules en année 3. Ce qui constitue un accroissement de 20% en année 3 ;
- L'augmentation annuelle de 10% de la vente des espèces à CC. Si avant l'intervention du projet, chaque productrice vendait annuellement 5 sujets, aujourd'hui, ces chiffres ont passé de 6 sujets en année 1, à 7 sujets en année 2 et 8 sujets en année 3.

Ainsi, à la lumière de l'analyse de ces chiffres (qui peuvent être vérifiés dans les différents rapports d'étapes produits par le projet), l'équipe d'évaluation conclut sur une large contribution des résultats intermédiaires atteints dans l'atteinte de l'objectif spécifique du projet. Aujourd'hui, l'augmentation du cheptel détenu par chaque productrice constitue un acquis dans les villages. Les productrices commencent à tirer un revenu substantiel de ce qu'elles offrent sur le marché et aussi à satisfaire les besoins des ménages et familles.

4.3.3 Contribution du PAFEC au programme triennal VSF 2008 -2010

L'analyse des activités mises en œuvre par le PAFEC a montré que des résultats significatifs ont été obtenus à travers le nombre d'unités vendu par ménage et par an, la réduction du taux de mortalité (chez les femmes qui pratiquent la vaccination).

En année 3, 88% des OP appuyées ont leur récépissé ; 100% (16 au total) disposent de statuts et règlements intérieurs qui sont appliqués par 80% ; 70% ont chacune un plan opérationnel qu'elle évalue chaque année et 70% participent à la vie de leurs organisations. Les prestataires en matière de santé animale ont suivi l'élevage à cycle court pratiqué par les femmes, conformément au document de projet.

Grace à un fonds du PAFEC, les femmes ont pu se procurer de l'aliment volaille même si les besoins n'ont pas été totalement couverts. L'estimation montre que toutes les OP ont eu accès à l'aliment de bonne qualité.

Les femmes ont réalisé des bénéfices et n'ont pas bradé les unités élevées selon les normes sanitaires. Les intermédiaires commerciaux peuvent se procurer des poulets et poules de bonne qualité.

En analysant les indicateurs de l'AN 3 par rapport au document de référence, on constate qu'il y a eu une évolution qui tend vers l'atteinte de l'objectif spécifique 4 dans le document du programme triennal VSF 2008 -2010, à savoir « *Les productions des élevages à cycle court dans les communes ciblées sont accrues et mieux valorisées par les femmes* ».

A travers les résultats obtenus et les indicateurs de progression enregistrés durant cette première phase, on peut dire que le PAFEC évolue positivement vers l'atteinte de l'objectif global « du projet « Amélioration du bien-être des ménages agro-éleveurs par l'optimisation de l'élevage » de VSF-B

4.4 Appréciation de la stratégie globale d'intervention

La stratégie d'intervention adoptée par le projet a reposé sur trois axes principaux à savoir :

- la stratégie de mise en œuvre ;
- la stratégie de la durabilité ;
- la mise en œuvre du projet.

4.4.1 La stratégie de mise en œuvre

Dans son souci de promouvoir un mode d'accès durable des productrices et leur organisation au marché, le PAFEC a cherché à mettre l'accès sur la responsabilisation et l'accompagnement des productrices dans la mise en œuvre des actions. Pour ce faire, certaines démarches ont été retenues et mises en exécution notamment : le lancement du projet, les réunions de bilan annuel, l'accompagnement des productrices, les systèmes de mise en marché, le renforcement des capacités techniques des productrices, la demande de la contribution financière des productrices et les contractualisations.

❖ *Le lancement du projet*

Le lancement du projet a été fait à Kati sous forme d'atelier auquel ont participé les organisations de productrices et les autres acteurs locaux concernés par l'action. Au cours du lancement, une revue du projet dans sa globalité a été faite et une planification des activités pour l'année 2008 réalisée. Aussi, les participants ont pu beaucoup échanger entre eux et avec les responsables du PAFEC en vue d'être mieux édifiés. Le lancement a été une occasion de faire connaître le projet par les acteurs du cercle de Kati et de définir les actions prioritaires pour la première année.

❖ *Les réunions de bilan annuel*

Ces réunions ont constitué une des traductions de l'option du PAFEC pour l'approche participative. En effet, à la fin de chaque année, il a procédé avec ses groupes cibles et ses partenaires locaux à une auto évaluation animée du plan d'action élaboré avant d'élaborer un nouveau. Au cours de ces rencontres, les participants ont toujours procédé à la revue de toutes les activités programmées en termes d'identification des progrès réalisés, des difficultés rencontrées et des leçons tirées avant de passer à la nouvelle programmation. Cette démarche de réunions de bilan est une prise de conscience des acteurs qui décident de ce qu'il faut faire.

❖ *L'accompagnement des organisations de productrices*

L'accompagnement des organisations de productrices a été fait à travers les séances de diagnostics partagés, d'identification participative des actions d'appui nécessaire et des séances périodiques d'évaluation participative.

❖ **Le système de mise en marché**

De commun accord avec les OP, deux principaux systèmes ont été décidés après l'identification des points forts et points faibles des différentes options possibles et définition des rôles et responsabilités de chacun des acteurs selon le système retenu.

Il s'agit de la vente groupée pour toutes les OP sauf à Kambila qui a opté pour la vente individuelle avec information des chargées de commercialisation de l'OP sur les ventes effectuées.

❖ **Le renforcement des capacités techniques des productrices**

Plusieurs sessions de formation des productrices ont été organisées en fonction des différents besoins d'appui et d'accompagnement identifiés de façon participative. Ces sessions de formations ont été renforcées par des voyages d'études et d'échange et une visite inter paysanne.

❖ **La demande de la contribution financière des productrices**

Une contribution financière d'environ 25% a été demandée par le PAFEC aux OP lors de la mise à disposition des différents fonds (fonds de roulement, fonds d'appui à la contractualisation, fonds d'équipement). Aussi, a-t-il été demandé aux productrices une contribution physique pour la construction des poulaillers améliorés. Cette sollicitation des productrices a permis au projet de mesurer leur degré de motivation pour la réalisation des activités en même temps de les responsabiliser dans la bonne utilisation des fonds et l'appropriation des acquis du projet.

❖ **Les contractualisations entre OP et prestataires et entre OP et IMF**

En facilitant les contractualisations (entre OP et prestataires, entre OP et IMF) et en encourageant leurs évaluations périodiques, le PAFEC a ainsi tracé le chemin de l'autonomisation et la responsabilisation des acteurs particulièrement des productrices et a instauré des relations durables entre acteurs locaux. La finalité recherchée est de mettre chaque acteur en position d'analyser ses besoins et de solliciter les appuis nécessaires sans appui extérieur. Aujourd'hui, les informations collectées auprès de nos interlocuteurs permettent d'affirmer que cette perspective est bien amorcée du moins pour les rapports prestataires/OP. En ce qui concerne les rapports OP-IMF, le chemin est encore long.

4.4.2 Mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet a été faite à travers les démarches suivantes :

- le partenariat avec le partenaire local principal,
- le recrutement du personnel,
- les complémentarités et synergies avec les autres acteurs.

❖ **Le recrutement du personnel du projet**

Le PAFEC a été mis en œuvre par un personnel composé de :

- Un gestionnaire / chef de projet ;
- Un cadre chargé de la promotion des filières ;
- Un cadre chargé du renforcement des OP ;
- Un assistant administratif et comptable à mi-temps chargé des travaux administratifs et comptables de PAFEC à mi temps et de PRODEL K à mi temps.
- Une caissière à mi temps sur PRODEL K et PAFEC ;
- Deux animateurs de terrain ;
- Un chauffeur.

Le recrutement du gestionnaire de projet a été fait par VSF- Belgique et ICD et le reste du personnel selon les procédures ICD (appel à candidatures, sélection sur dossier, entretiens d'embauche) selon les critères de compétences, comportements / attitudes. Chaque salarié

est lié à ICD par un contrat annuel faisant état des différentes tâches assignées pour l'exécution desquelles il est apprécié semestriellement par le gestionnaire/chef de projet (directement) et par ICD (indirectement).

Cette manière de faire de ICD dans le recrutement et l'évaluation de compétences du personnel lui a permis de travailler avec des cadres et agents compétents et de produire des résultats appréciables en moins de 3 ans d'activités.

❖ **Les complémentarités et synergies avec les autres acteurs**

Dans son intervention, le PAFEC a mis un accent particulier sur la création et le développement des relations durables entre organisations de productrices et acteurs locaux (prestataires de services en élevage, fournisseurs d'aliments et de géniteurs), les IMF et les services techniques chargés des questions d'élevage. Entre ces acteurs locaux et les OP encadrées, des contrats de prestations de services ou de fourniture ont été scellés à travers la facilitation du projet en vue de donner aux relations des bases saines et durables.

Les services de l'Etat ont été régulièrement informés des activités du projet, des résultats obtenus et des éventuelles difficultés rencontrées. Ils ont assez souvent participé aux différentes missions de suivi, de formation et de sensibilisation et reçu les rapports périodiques sur le projet.

La recherche de la complémentarité et de la synergie avec les autres acteurs a été unanimement appréciée par ceux-ci comme étant pour le PAFEC une voie sûre de contribution à la promotion de l'élevage des espèces à cycles courts au Mali en général et dans la zone d'intervention en particulier.

La stratégie de mise en œuvre très participative, a été décidée et appliquée par tous les acteurs

Suivi et évaluation du projet

- **Méthodes de suivi**

Le suivi des activités est fait par PAFEC/ICD et le partenaire technique qui est VSF/Belgique.

- **Suivi par l'ONG**

Le suivi local du projet a été assuré conjointement par l'équipe du projet et la direction de ICD sur la base du cadre logique et du plan de travail (chronogramme). Pour ce faire sous la direction du gestionnaire de projet, des programmations mensuelles ajustées en fonction des réalités du terrain lors des réunions mensuelles internes, ont été exécutées. Elles sont ensuite transmises par le gestionnaire de projet à la direction de ICD pour suivi.

Le suivi des activités et des résultats intermédiaires a été réalisé trimestriellement par la direction de ICD. Elle a assurée la relecture préalable des rapports d'activités avant leur transmission au BREN. Les résultats de ce suivi ont été toujours partagés au cours de rencontres entre l'équipe projet et la direction de ICD.

Au niveau administratif, le service financier et administratif a assuré la supervision du projet conformément au manuel des procédures de VSF B en harmonie avec celui de ICD dans l'optique d'assurer un traitement adéquat au niveau administratif et financier de façon à satisfaire les besoins de suivi des deux structures et du bailleur.

- **Suivi par VSF –B et missions de monitoring**

VSF- B a procédé au suivi des activités du PAFEC à travers des échanges de courriers techniques (mail, téléphone) et deux missions annuelles de monitoring (2008 et 2009). Au début du projet une mission d'appui technique et méthodologique a été réalisée.

Les recommandations issues des missions de monitoring de VSF-B sont discutées avec les agents du PAFEC et prises en compte. Leur suivi est assuré par l'Assistant Programme du Bureau Régional de Niamey.

- **Audit financier externe**

A la place de l'audit financier, des contrôles ont été réalisés par les Contrôleurs financiers de VSF-B et du BREN.

• **Evaluation externe**

La première phase du projet est l'objet de la présente évaluation externe qui a apprécié le chemin parcouru et identifie les insuffisances à prendre en compte dans la deuxième phase.

4.5. Efficience du projet

4.5.1 Ressources humaines

Le PAFEC a été mis en œuvre par un personnel composé de :

- Un gestionnaire / chef de projet,
- Un cadre chargé de la promotion des filières ;
- Un cadre chargé du renforcement des OP ;
- Un assistant administratif et comptable à mi-temps ; il est chargé des travaux administratifs et comptables de PAFEC à mi temps et de PRODEL K à mi temps ;
- Deux animateurs de terrain ;
- Une caissière à mi temps sur PRODEL K et PAFEC ;
- Un chauffeur.

Cette équipe pluridisciplinaire (Vétérinaires, spécialiste de filière et OP, gestionnaire, etc.) a reçu des formations pour mener à bien la mission qui lui a été confiée pour l'atteinte de l'objectif global du projet. Elle a apporté un appui aux OP féminines et autres partenaires au cours des missions de suivi et des ateliers bilan. Les résultats obtenus sont en partie liés à l'engagement de l'équipe. Sur le plan utilisation des insuffisances ont été notées dans l'élaboration des plans d'action des OP et le suivi de proximité. L'équipe doit élaborer et respecter un calendrier de suivi et d'appui conseils aux OP pour corriger les insuffisances qui ont été décelées lors de l'évaluation.

On constate une adéquation entre les ressources affectées au projet et les activités réalisées.

L'essentiel des outils d'accompagnement des OP sur le plan technique, financier, organisationnel est disponible et maîtrisé par les animateurs de terrain. Compte tenu de ces acquis, la mission pense que la présence permanente des cadres sur le terrain n'est plus opportune. Il sera réaliste que le projet focalise son accompagnement sur les animateurs dont la présence sur le terrain doit être soutenue. Par contre la promotion de certains produits comme le lapin peut être confiée à des personnes ressources externes qui interviendront en tant que prestataires ou stagiaire dont le thème de mémoire portera sur la cuniculture.

4.5.2 Ressources financières

Le budget alloué au PAFEC, d'un montant de 450 700 € est reparti entre deux grandes rubriques qui sont :

Les coûts opérationnels (Investissements, Fonctionnement et personnel) pour un montant de 390 682,43 €.

Les coûts de gestion spécifiques (Monitoring, Evaluation à mi parcours, coordination et autres) pour un montant de 60 017,38 €.

A la date du 30 novembre 2010, les montants dépensés étaient de 317 343,15 €. Le solde est de 133 356,43 €

La comparaison montre que seulement 70,41% ont été consommés.

La ligne Coûts opérationnels a atteint 73,36% d'utilisation. Tandis que les coûts de gestion spécifiques sont à 51,24%.

L'analyse montre que les investissements et le fonds de fonctionnement ont été utilisés pour respectivement 61,28% et 71,70%.

Dans l'ensemble, il ya eu durant cette première phase une sous consommation budgétaire par rapport aux principes du bailleur de fonds (85%). Mais cette situation se comprend dans la mesure où le projet a accusé un retard de 6 mois, imputable à la disponibilité des fonds.

Le démarrage des activités a ensuite coïncidé avec l'hivernage. Du coup, certaines activités importantes comme la construction d'infrastructures d'élevage et leur équipement, les formations et sensibilisations ne pouvaient pas être réalisées et ont accusé un retard de plus d'une année.

D'autre part, la confection de certains équipements dans les villages bénéficiaires a été fait à moindre coût par les artisans locaux ; d'où une économie d'argent par rapport à la prévision budgétaire. Par exemple un poulailler amélioré équipé de 6 m², a coûté en moyenne 58 900 F CFA dans le cadre du PSSA (Programme spécial de sécurité alimentaire- FAO). Il a pu être aménagé dans le cadre du PAFEC à un coût moyen de 20 500 f cfa.

On peut conclure que le budget a été géré d'une manière efficiente. Le projet a utilisé judicieusement les fonds d'investissement ; d'où une économie pouvant permettre d'autres réalisations. PAFEC a fait preuve de transparence au regard des outils de gestion et les systèmes de contrôle mis en place.

En dehors du retard accusé dans l'acquisition du financement la disponibilité en quantité, en qualité et la mobilisation dans les délais se faisaient dans les normes. La demande était faite sous forme de requête de fonds transmise selon la procédure de VSF-B.

Le suivi budgétaire est assuré par le chef de projet, le comptable et le responsable administratif et financier du Partenaire Local. Le contrôle du respect des procédures d'achat et la production des états financiers sont assurés par le comptable de VSF-B. ce principe de gestion est conforme aux procédures de VSF-B et de ICD (partenaire local)

4.5.3 Ressources matérielles

La logistique de déplacement utilisé par le projet se compose d'un véhicule acquis en 2008 et utilisé pour les missions de suivi et d'autres activités du projet et deux motos Yamaha DT125 (acquises en 1998) et 3 STAR 125 payées en 2010.

Les motos sont affectées aux animateurs, au responsable des OP et à l'assistant technique CTB.

La gestion de la logistique est faite conformément au manuel de procédure administrative et comptable (utilisation d'un cahier de bord qui contient le nom de l'utilisateur, la date, l'objet et les références kilométriques). Si les motos sont en bon état et peuvent encore tenir 3 ans, ce n'est pas le cas pour le véhicule qui n'est pas en bon état suite à un accident en 2009. Les équipements informatiques (3 ordinateurs portables, un ordinateur poste fixe et une imprimante servant de scanner et de téléphone) sont en bon état.

4.6. Impacts/effets du projet

En deux ans et demi d'intenses activités, le PAFEC a produit bien d'effets visibles sur le terrain. Ceux-ci peuvent être appréciés à deux niveaux distincts.

4.6.1 Au niveau de la création ou de renforcement de l'emploi

Le projet a largement contribué au renforcement ou la sécurisation d'environ une douzaine d'emplois dont 3 prestataires privés de l'élevage, 3 intermédiaires commerciaux, 3 menuisiers et 3 potières. A ceci il faut ajouter le renforcement des activités du chef UAPIA de Sanankoroba et les chiffres d'affaires des fournisseurs d'aliments poussins et de géniteurs de race.

4.6.2 Au niveau de la dimension humaine

Les effets produits sont les suivants :

- **Une amélioration notable des capacités individuelles et collectives des productrices (empowerment)**

En ce qui concerne les capacités individuelles, l'évaluation a noté avec satisfaction qu'au moins 60% des membres des 11 anciens groupements peuvent choisir leurs activités et négocier avec les autres acteurs de l'extérieur. Le témoignage de cette femme de Kalifabougou est une illustration de l'augmentation du savoir faire des femmes « *Depuis que je suis revenue de Kerwané où j'ai été impressionnée par ce que les gens de là-bas font en matière d'élevage des lapins, j'ai décidé de me lancer dans cette activité. Aujourd'hui Dieu merci j'en tire un grand intérêt* ». Cette autre femme de Sonityèni d'ajouter « *Autrefois, nous n'avions pas le choix sur les marchés où nous emmenons nos poules car il fallait avoir à tout prix de l'argent. Aujourd'hui, nous négocions nos prix avec l'intermédiaire commercial. Si on tombe d'accord nous lui vendons ; si non, on ne lui vend pas. Maintenant la décision de vendre ou pas nous revient* »

- **Une amélioration du fonctionnement des organisations de productrices est perceptible**

Aujourd'hui sur 16 OP encadrées, 14 sont devenues des sociétés coopératives officiellement reconnues. La plus part d'entre elles (surtout les anciennes) sont opérationnelles et sont entrain de rendre des services pertinents à leurs membres et sont de plus en plus capables de soutenir le développement de nouvelles activités maîtrisables par leurs membres. Par exemple les OP de Kalifabougou, Dougan, Mangola et Mindjourou ont demandé et bénéficié 2 opérations de crédit auprès de la caisse Tonus pour financer l'opération poulettes en 2009 et 2010.

- **Un renforcement de compétences techniques des prestataires des services**

Les capacités de trois prestataires de service aux éleveurs ont été renforcées dans le domaine de la santé et protection des volailles villageoises. La mise en relation avec les OP a contribué à élargissement de leur clientèle.

- **Une augmentation du revenu individuel des productrices.**

L'impact de cette expérience a été une augmentation de la contribution de l'aviculture dans le revenu des femmes. Le montant tiré de cette activité a augmenté de plus de cinq fois en passant d'environ 4000 à plus de 25.000 FCFA annuellement. Ce revenu malgré sa modestie a servi pour 20% à l'accès aux services publics (santé et éducation des enfants),

pour 40% aux dépenses familiales (nourritures, habillement, logement), pour 34% aux activités génératrices de revenu. Les 6% restants ont été épargnés.

- **Un accès aux soins de santé humaine et scolarisation des enfants facilités**

Plus de 2 femmes par groupement rencontré nous ont confirmé que c'est grâce aux revenus des activités d'élevage qu'elles soignent leurs enfants. Certaines ont affirmé avoir payé des vélos pour leurs enfants partis faire les études à Kati.

4.6.3 Au niveau de la dimension organisationnelle

Le PAFEC a contribué à la consolidation de certaines OP (14 au total) dans le cadre de leur gestion interne, leur gouvernance et du renforcement de leurs capacités à prendre collectivement des engagements de production et à s'adapter aux demandes du marché. Même si l'objectif de toucher 50 OP n'a pas encore été atteint, force est de constater que des progrès ont été faits dans la structuration interne des groupements et du nombre de bénéficiaires.

A ces différents effets constatés ou avoués, s'ajoutent d'autres non moins importants. Il s'agit de :

- **l'Augmentation des effectifs individuels**

En ce qui concerne l'augmentation des effectifs individuels, le cheptel aviaire moyen est passé de 2-3 à 25 - 30 sujets par élevage dans les OP visitées, soit une augmentation d'environ 290%. Sur le plan de la santé animale, le taux de couverture sanitaire a considérablement augmenté. Dans les villages et OP visités le système de vaccination de masse de la volaille de tous les villages a été à l'origine d'une réduction de la mortalité de 40 à 27% dans les élevages encadrés par le PAFEC.

- **L'Amélioration de la fertilité des sols**

Dans 90% des OP visitées, les femmes sont unanimes sur la pauvreté actuelle des sols cultivables. En effet, elles affirment que les déjections utilisées comme fertilisants organiques, surtout dans les périmètres maraîchers situés à proximité des villages sont d'un apport considérable dans la réussite de cette activité et contribue à réduire les investissements sur les intrants chimiques.

4.7 Durabilité / pérennité du projet

Afin de garantir l'appropriation et la continuation des activités après son soutien, le PAFEC a adopté une stratégie de durabilité ayant porté sur quatre axes : la durabilité technique, la durabilité économique, la durabilité organisationnelle et la durabilité socioculturelle.

4.7.1 Stratégie de durabilité et résultats

❖ **L a durabilité technique**

Elle a été envisagée à travers les formations, les appuis/conseils, la contractualisation entre les bénéficiaires et les prestataires locaux de services pertinents. A ces actions, il faut ajouter les appuis fournis dans l'amélioration de l'habitat des sujets. Ces actions entreprises ont commencé à être maîtrisées et appropriées de plus en plus par la productrice eue égard à la capacité technique appréciable des OP. Toutefois, ces indices doivent plus tôt conforter les responsables du projet vers une consolidation que vers un retrait quelconque qui sera prématuré.

❖ La durabilité économique

Dans le cadre de la production et de la commercialisation, le PAFEC a mis l'accent sur les formations techniques et l'accompagnement continu des productrices. Comme action d'accompagnement économique, l'identification et la mise en place d'un système de mise en marché ont été appréciées par beaucoup de productrices pour ses effets sur le niveau de leur revenu. Pour le moment les actions de durabilité économique se limitent aux formations techniques et aux activités d'accompagnement. Elles ont certes permis aux productrices d'augmenter sensiblement leur revenu grâce à l'amélioration de la qualité des sujets proposés sur le marché et au renforcement de leur capacité organisationnelle et de négociation mais ne suffisent pas pour garantir la promotion économique des productrices. Pour cette raison, le projet doit réaliser comme prévu une analyse économique préalable des différents systèmes de mise en marché pour choisir le plus pertinent et penser au renforcement des capacités des organisations de productrices sur l'économie des filières.

❖ La durabilité organisationnelle

Le PAFEC a mis un accent particulier sur le renforcement des capacités organisationnelles des productrices pour leur permettre de conjuguer leurs efforts et leur savoir faire dans leurs activités d'élevage des espèces à cycles courts et des activités futures qu'elles entreprendront. L'existence dans la zone d'intervention du projet de 14 sociétés coopératives opérationnelles bien engagées dans la recherche de la satisfaction des besoins des marchés locaux et urbains éloignés, constitue un acte posé.

❖ La durabilité socioculturelle

En optant pour une approche participative sous tendue par l'implication et la responsabilisation des bénéficiaires directes voire indirectes à toutes ses étapes (identification et formulation du projet, mise en œuvre des axes d'intervention, renforcement des capacités organisationnelles et techniques, etc.), le PAFEC a ainsi favorisé son appropriation par ceux-ci.

4.7.2 Les activités appropriées par les bénéficiaires

Parmi les activités estimées maîtrisées et appropriées par les bénéficiaires, on peut noter :

- le suivi du calendrier de prophylaxie des sujets ;
- la sollicitation des vétérinaires privés ;
- les négociations de prix lors des ventes (groupées et individuelles) ;
- l'amélioration de l'habitat des sujets.

4.7.3 Les activités ayant encore besoin d'un appui soutenu du projet

Les activités non encore maîtrisées sont :

- les techniques d'élevage des lapins ;
- la tenue des comptes d'exploitation ;
- l'hygiène de l'habitat et des équipements ;
- l'alimentation des jeunes sujets ;
- la vie associative (respect et application des statuts et règlements intérieurs).

4.8 Collaboration avec les partenaires

Pour être efficace dans son intervention en faveur des communautés rurales en général et des femmes productrices en particulier, le projet a noué des rapports de collaboration avec

plusieurs partenaires tels que les autorités communales, les services techniques, les prestataires de services, les intermédiaires commerciaux et VSF-B.

4.8.1 Collaboration avec les services techniques (SLPIA, UAPIA, SV)

L'ONG est en contact avec les responsables et agents des services techniques de l'Etat à savoir la DNPIA, le SLPIA, l'UAPIA et le SV. Cette collaboration est surtout basée sur l'appui/conseil dans le suivi sanitaire des sujets (prophylaxie), la participation aux campagnes de sensibilisation de masse et l'information sur les activités à travers les rapports trimestriels.

4.8.2 Collaboration avec les autorités communales

La collaboration avec les autorités communales a porté entre autres sur les prises de contact au début de l'intervention, la participation aux réunions et aux assemblées villageoises d'information et de sensibilisation sur les soins sanitaires des espèces à cycles courts, la présence aux cérémonies d'ouverture et de clôture des sessions de formation.

Bien que non formalisée, la collaboration avec les mairies et les services techniques a été unanimement jugée positive par l'ensemble des structures rencontrées sur le terrain.

Tous conviennent de la pertinence des actions entreprises et de leurs effets positifs sur les conditions de vie des populations bénéficiaires.

4.8.3 Collaboration avec VSF-B et du PLP

Le PAFEC a été exécuté par l'organisation malienne, Initiatives – Conseils -Développement (ICD) qui a reçu l'appui technique et méthodologique de VSF Belgique à travers des missions périodiques et des échanges de courriers, rapports techniques.

La mise en œuvre du PAFEC a été réalisée sans la présence d'un coopérant belge ; mais la supervision locale et le suivi du projet ont été réalisés par les responsables nationaux disposant des compétences techniques en productions/ santé animales et sur l'accès au marché. Ce partenariat avec VSF Belgique a été aussi bien apprécié par ICD que par le représentant belge au Mali. En effet, ICD s'est félicitée d'avoir eu de VSF Belgique, des recettes de qualité qui lui ont permis d'être efficace dans son intervention en faveur des groupes défavorisés au Mali que sont les organisations féminines.

Le représentant de VSF-B au Mali de son côté a beaucoup apprécié le savoir faire et la transparence dans le travail de ICD. Ces qualités a-t-il ajoutées confortent la coopération belge dans sa décision de renouveler son financement. Il a toutefois déploré les divergences de points de vue entre certains membres de l'équipe PAFEC qu'il convient de corriger au plus vite.

4.8.4 Collaboration avec les vétérinaires privés

Les vétérinaires privés sont liés aux OP bénéficiaires du PAFEC par un contrat. Dans le cadre du projet, ils interviennent dans la prophylaxie des maladies essentielles de la volaille, des petits ruminants et des lapins, le suivi zootechnique des élevages (nombre de rentées, nombre de vendus, nombre de morts, nombre de sujets vaccinés)

La collaboration est très bonne entre eux et les groupements féminins et il existe actuellement un éveil de conscience au sein des groupements.

Les 2 vétérinaires privés rencontrés ont affirmé que jusqu'à preuve de contraire la collaboration marche aussi bien avec les groupements féminins qu'avec l'équipe du projet.

4.8.5 Collaboration avec les fournisseurs d'aliments concentrés et géniteurs

Le PAFEC a identifié et mis en relation des fournisseurs d'aliments concentrés et géniteurs avec les groupements encadrés. Cette mise en relation a été bien appréciée par les femmes

bénéficiaires grâce à la qualité des produits livrés. De leur côté les fournisseurs ont affirmé avoir beaucoup profité de la collaboration avec le projet.

4.9 Forces et faiblesses du projet

Les forces et les faiblesses du projet ont été identifiées et consignées dans le tableau suivant. Elles ont été identifiées aussi bien par les personnes rencontrées que par les consultants.

Forces	Faiblesses
Compétences techniques de l'équipe de mise en œuvre du projet,	Faible maîtrise par les membres des OP de la vie associative (insuffisance de paiement des cotisations, irrégularité dans les réunions)
Transparence et bonne gestion par ICD,	Insuffisance dans le respect par les OP des connaissances apprises lors des formations,
Pertinence du projet entraînant l'engouement des populations	Faiblesse de fonds de roulement des OP pour l'achat des intrants alimentaires et sanitaires,
Stratégie d'intervention clairement définie dans le document projet,	Insuffisance dans le processus de suivi de proximité
Suivi des activités sur place par la Direction du projet	Insuffisance dans la gestion des ressources humaines mises sur le projet,
Accent mis sur l'implication et la responsabilisation des OP,	Insuffisance de la stratégie adoptée pour l'atteinte du résultat 2 (groupements féminins suscités, insuffisance d'initiatives en dehors de l'activité d'élevage),
Renforcement de la collaboration avec les services techniques.	Faible impact de l'élevage des ECC sur la nutrition de la famille.
	Faiblesse de certaines études de marchés et de filières)

V. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Le PAFEC est un projet pilote aussi bien pour ICD que son partenaire financier. C'est la première fois que les organisations féminines ont été choisies comme cibles d'un projet d'élevage. C'est pourquoi, des OP ont été suscitées et formées pour répondre aux attentes du projet. Des formations ont permis à certaines d'être fonctionnelles ; par contre d'autres ont encore des difficultés.

5.1. Recommandations à l'ONG ICD

- consolider et renforcer les acquis de la première phase du projet à travers une deuxième phase qui tentera aussi de corriger les insuffisances constatées ;
- augmenter l'effectif des agents de terrain pour un encadrement et un suivi de proximité des OP compte tenu de leur nombre et de l'étendue de la zone d'intervention ;
- renforcer les capacités du responsable des OP (en vie associative et structuration des groupements de base) pour leur fonctionnalité et responsabilisation ;
- renforcer les capacités de la responsable des filières par rapport à ses missions et pour une véritable promotion des filières développées par le projet ;

- promouvoir la cuniculture en vue d'augmenter les revenus des femmes et améliorer les habitudes alimentaires dans les villages ;
- produire des formatrices/formateurs villageois en alphabétisation en vue de soutenir l'alphabétisation des membres des OP ;
- augmenter les montants des fonds de garantie au niveau des IMF afin qu'au moins 50% des groupements bénéficient des crédits consistants pour financer leurs activités ;
- Suivre davantage l'application des formations reçues par les OP notamment en matière d'hygiène des poulaillers, le rationnement et le suivi des poussins ;
- Appuyer les OP en calcul de rentabilité afin qu'elles tendent vers la micro entreprise ;
- Revoir et analyser la motivation des OP de Sanankoroba et Koniobla pour les activités du projet en vue de les renforcer ;
- Introduire un système d'autoévaluation annuelle au sein des OP (Atelier bilan) ;
- Impliquer les bénéficiaires dans le suivi des activités qu'elles mènent ;
- Prévoir une capitalisation de l'expérience de ICD en matière d'élevage des espèces à cycles courts à la fin de la deuxième phase. A cet effet, il faut former l'équipe à cette démarche.

5.2. Recommandations aux groupements féminins

- Respecter et appliquer les règles de la vie associative ;
- Appliquer correctement les formations reçues du projet et les recommandations faites par les vétérinaires privés et la direction du projet lors des différentes missions de suivi de terrain ;
- Maintenir et renforcer le suivi des vétérinaires privés ;
- Contribuer financièrement ou matériellement aux sessions d'alphabétisation ;
- Renforcer les capacités des vaccinatrices villageoises en vue de les rendre plus opérationnelles.

5.3. Recommandations à VSF-B

- Accompagner ICD dans la consolidation et le renforcement des acquis du projet ;
- Continuer le monitoring des activités et le contrôle financier périodique.

VI. CONCLUSION

La phase d'introduction du Projet d'Appui aux Femmes pour l'Élevage des Espèces à Cycles Courts dans les communes rurales de Kambila, Kalifabougou, Torodo et Sanankoroba a effectivement démarré au second semestre de 2008. Pendant deux ans et demi, les organisations de femmes éleveurs, principales cibles ont reçu de l'ONG ICD l'appui et l'accompagnement nécessaires à travers les formations, informations, les formations, l'appui financier, matériel et institutionnel. Une équipe dynamique de quatre personnes a réalisé ce travail avec l'appui sans relâche des autorités communales, des représentants des services techniques (UAPIA, SLPIA, Secteur de l'élevage) et les prestataires et fournisseurs de services.

Le projet a mis l'accent sur le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des OP féminines qui aujourd'hui constituent l'un des piliers du développement de leurs villages respectifs.

Les activités menées ont permis l'atteinte de bien de résultats escomptés car partout les femmes membres des groupements encadrés ont déclaré que leurs conditions de vie ont commencé à changer tant sur le plan économique que social. Ce qui a été vivement

confirmé par d'autres interlocuteurs rencontrés sur le terrain. Des femmes éleveurs sont aujourd'hui fières d'évoquer que grâce aux retombées du projet, elles ont pu prendre entièrement en charge les dépenses scolaires de leurs enfants transférés à Kati ou restés sur place. Aussi, des époux ont-ils confirmé l'apport estimable de leurs épouses dans les dépenses familiales.

La stratégie d'intervention utilisée à savoir l'implication et la responsabilisation des OP bénéficiaires voire de toute la population aux étapes d'exécution du projet est efficace et pertinente à cause des résultats obtenus dans les villages d'intervention. Elle est appréciée par tous les intervenants qui s'intéressent au projet.

Des faiblesses ont été notées par l'équipe d'évaluation et confirmée par les agents de terrain et les partenaires locaux (voir tableau des forces et des faiblesses).

Au regard des bons résultats atteints par le projet mais aussi des insuffisances constatées, l'équipe d'évaluation a fait des recommandations aussi bien à l'ONG ICD, au VSF-B qu'aux groupements encadrés. Ces recommandations vont dans le sens de la mise en œuvre d'une deuxième phase en vue non seulement de consolider et capitaliser les acquis mais aussi de corriger les faiblesses identifiées pour qu'enfin l'écart entre indice de pauvreté pour les hommes et indice de la pauvreté pour les femmes soit diminué au strict minimum.

ANNEXES

Annexe A : Liste des personnes rencontrées

EQUIPE DU PROJET

NOM/PRENOM	Fonction
Amadou Moctar Diallo	Chef de Projet PAFEC
SOUMARE Diaminatou Diarra	Chargée de Développement des Filières
Mamadou Toure	Chargé d'Appui aux OP
Kaba Touré	Animateur PAFEC

Kalifabougou

NOM/PRENOM	SERVICES/FONCTION
Fanta Doumbia	Caissière
Nènè Sow	Secrétaire Commercialisation
Korotoumou Bagayogo	Présidente
Binta Coulibaly	Membre
Mariam Ouattara	Membre
Nabintou Konaré	Membre
Djenaba Traore	Membre
Awa Salif Coulibaly	Membre
Gnebani Coulibaly	Membre
Sitan Coulibaly	Membre
Adama Coulibaly	Membre
Gabdo Ouologuem	Membre
Fatoumata Diarra	Membre
Issa Doumbia	1 ^{er} Adjoint Mairie
Niamanto Konaré	Gérante Caisse
Djinfà Konaré	Intermédiaire Commercial
Awa Doumbia	Secrétaire
Sétou Diarra	Membre
Madjan Konaré	Membre

OP de Dougan

Sélikéné Konaré	Secrétaire Commercialisation
Sira Traoré	Membre
Djougouma Diarra	Membre
Fantani Coulibaly	Membre
Fatoumata Samou Coulibaly	Membre
Mérèn Konaré	Présidente
Mpènèni Coulibaly	Membre
Fatoumata Badian Coulibaly	Membre
Bintou Coulibaly	Membre
Saly Coulibaly N° 1	Secrétaire

Saly Coulibaly N° 2	Membre
Séba Diarra	Membre
Maimouna Coulibaly	Membre
Mariam Coulibaly	Membre
Makoro Diarra/Gnani Diarra	Membre
Fatoumata Samou Coulibaly	Membre
Adama Konaré	Membre
Gnéne Diarra/Makoro Diarra	Membre
Djeneba Coulibaly/Bintou Coulibaly	Membre
Gnani Diarra	Membre
Doussouba Konaré	Membre
MPènèni Diarra	Membre
Korotoumou Coulibaly	Membre
Gninè Coulibaly	Membre
Farima Coulibaly	Membre
Tenimba Coulibaly	Membre
Mossodjè Coulibaly	Membre
Nakan Diarra	Membre
Maïmouna Traoré	Membre
Gna Konaré	Membre
Tilery Coulibaly	Membre
Awa Diarra	Membre
Ramata Coulibaly	Membre
Djenebani Konaré	Membre

Commune de Torodo

Nom/Prénom	Fonction
Fanta Diarra	Chargée Commercialisation
Nassira Diarra	Membre
Kariatou Diarra	Membre
Banandian Coulibaly	Membre
Souana Diarra	Caisse
Sadio Coulibaly	Membre
Minta Diarra	Membre
Rokia Diarra	Membre
Fanta Traore	Chargée Surveillance
Kokouma Diarra	Membre
Salimata Sall	Membre
Seba Diarra	Membre
Fatoumata Coulibaly	Membre
Siradie Konaré	Membre
Denki Diarra	Membre
Dioule Traoré	Membre
Setou Coulibaly	Organisatrice
Ze Diarra	Membre
Digo Konaré	Membre
Gonkoura Konaré	Membre
Minata Konaré	Organisateur
N'gnele Konaré	Membre

Groupement Féminin de Kambila

Nom/Prénom		Fonction
Catherime	Diarra	Présidente
Fily	Diarra	Membre
Maimouna	Coulibaly	Membre
Salimatou	Kane	Chargée à l'Information
Oumou	Traore	Secrétaire Administrative
Maimouna	Coulibaly	Membre
Diko	Kane	Caissière
Nene	Diarra	Membre
Ba	Coulibaly	Membre
Issa	Diarra	Vaccinateur

Autorités Communales

Nom/Prénom		Fonctions
Seydou	Konaré	2 ^e Adjoint Mairie de Diédougou
Issa	Doumbia	1 ^e Adjoint Mairie Kalifabougou
Daoule	Traore	Vaccinateur Villageois Torodo
Baba	Diarra	Vaccinateur Villageois Sonikégni

Groupement Féminin de Soninkégni

Noms/Prénom		Fonctions
Nakoun	Diarra	Présidente
Fatoumata	Traore	Chargée Information et Vente
Ramata	Diarra	Membre
Aminata	Diarra	Vaccinatrice
Ramata	Doumbia	Membre
Hawa	Diarra	Membre
Babo	Diarra	Vaccinatrice
Sadie	Coulibaly	Membre

Annexe B : Liste des documents consultés

Initiatives Conseils Développement : Situation de référence, paramètres zootechniques : avril 2010

Initiatives Conseils Développement : Suivi des Indicateurs d'Objectifs du PAFEC,

Initiatives Conseils Développement : Données enquêtes zootechniques, 2010

Initiatives Conseils Développement : Projet d'appui aux organisations féminines par l'élevage d'espèces à cycle court (PAFEC 2006)

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la pêche : Politique de développement de l'élevage au Mali, Volume II : Enjeux et stratégies, Mai 2003

VSF-B/DGCD : Programme triennal 2008-2010: Optimiser la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages agro-éleveurs ; 2006

Rapport Annuel PAFEC 2008,

Rapport Annuel PAFEC 2009,

Rapport Semestriel 1 de 2010